

Commission des relations avec les citoyens

**L'ÉTUDE DES CRÉDITS
2019-2020**

CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Demandes de renseignements généraux des oppositions officielles

n° QUESTION	DEMANDES	n° PAGE
	Organigramme, mandats et description des unités administratives	1
	Faits saillants	8
1.	Voyages hors QC	9
2.	Voyages en avion Conseil des ministres et cabinets	17
3.	Publicité, articles promotionnels et commandites	18
4.	Conférences de presse, événements	19
5.	Formation en communication	21
6.	Formation en communication Personnel politique	22
7.	Contrats	23
8.	Autorisation Art. 17, Loi sur les contrats	31
9.	Appels d'offres publics	32
10.	Contrats cabinet	33
11.	Consultants externes	34
12.	Développements informatiques >100 000 \$	35
13.	Dépenses diverses	37
14.	Téléphonie, ordinateurs portables et tablettes électroniques	38
15.	Portrait des effectifs	39
16.	Départs à la retraite et remplacements	46
17.	Baux SQI	47
18.	Aménagement SCT, Cabinet	50
19.	Membres du Cabinet	51
20.	Budget discrétionnaire	52
21.	Personnel hors structure	53
22.	Personnel en disponibilité	54
23.	Occasionnels mis à pied	55
24.	Postes abolis par catégorie bureaux régionaux	56
25.	Effectifs par catégorie d'emploi bureaux régionaux	57
26.	Personnel rémunéré M/O affecté ailleurs	58
27.	Abonnements	59
28.	Billets de saison, loges, club privé	62
29.	Sites Internet	63

n° QUESTION	DEMANDES	n° PAGE
30.	Nomination négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs	64
31.	Visites ministérielles et sous ministérielles	65
32.	Demandes d'accès à l'information	66
33.	Adjointes parlementaires	67
34.	Entités administratives créées, fusionnées, scindées, abolies	68
35.	Ententes gouvernement fédéral et provinces	69
36.	Crédits périmés et gel de crédits	70
37.	Revenus autonomes et tarification	71
38.	Plan de réduction	72
39.	Transferts du gouvernement fédéral	73
40.	Primes au rendement et bonis	74
41.	Primes de départ, allocation de transition	75
42.	Augmentations de salaire	76
43.	Salaires versés sans fonction ou tâche assignée	77
44.	Déplacés de leur fonction suite aux changements de gouvernement	78
45.	Comités formés par le Conseil exécutif et les MO	79
46.	Ententes de confidentialité - projets de loi, des politiques, des stratégies, etc.	80
47.	Reconduction des programmes existants	81
48.	Initiative ou majoration programmes existants	82
49.	ETC Plan Nord	83
50.	Budget Plan Nord	84
51.	ETC Stratégie maritime	85
52.	Budget Stratégie maritime	86
53.	Programmes financés par le Fonds vert	87
54.	Programmes financés par le Fonds des ressources naturelles	88
55.	Programmes financés par le Fonds du Plan Nord	89
56.	Contrats service juridique	90
57.	Dépenses en informatique et employés attitrés aux dossiers informatiques	91
58.	Masse salariale	92
59.	Taux d'absentéisme	93
60.	Développement durable	94
61.	Liste de tous les rapports, études, avis, analyses, enquêtes	95
62.	Cotisation à des associations	96
63.	Rencontres diverses	97
64.	Plan d'action changements climatiques 2013-2020	98

Mandats et description des unités administratives

1. MANDAT DU CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

La loi constitutive du Curateur public, Loi instituant une curatelle publique¹, a été adoptée en 1945. Cette loi investit une personne, le curateur public, de pouvoirs quant à la protection des personnes incapables au Québec. Depuis 1945, la loi² a subi plusieurs modifications, notamment au niveau de la responsabilité du curateur public.

Le curateur public est une personne nommée par le gouvernement du Québec. Il a pour mandat d'assurer la disponibilité et l'accessibilité des services aux personnes inaptes et d'administrer les régimes de protection selon les dispositions de la Loi sur le curateur public et du Code civil du Québec. Il a également pour responsabilité de promouvoir les droits des personnes inaptes et de défendre leurs intérêts par l'établissement et le maintien de relations avec diverses instances de la société et les fournisseurs de service.

Le curateur public a une mission essentielle de dernier recours : veiller à la protection de citoyens inaptes par des mesures adaptées à leur état et à leur situation. Il s'assure que toute décision relative à leur personne ou à leurs biens est prise dans leur intérêt, le respect de leurs droits et la sauvegarde de leur autonomie. Il informe la population et les intervenants et les sensibilise aux besoins de protection découlant de l'inaptitude.

Cette mission s'exerce directement quand la personne est sous régime de protection public. Elle se traduit aussi par l'assistance et la surveillance des représentants légaux lorsque la personne est sous régime privé ainsi que par la tenue de trois registres concernant les majeurs sous tutelle ou curatelle, les majeurs dont le mandat en prévision de l'inaptitude a été homologué et les mineurs sous tutelle.

Le curateur public voit aussi à la saine gestion de l'organisation dans son ensemble, dans l'esprit de la Loi sur l'administration publique, et maintient les relations avec les instances centrales ainsi qu'avec les ministères et organismes concernés

2. COMITÉS CONSULTATIFS

Trois comités sont présents pour conseiller le curateur public sur différents sujets :

- Comité de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées;
- Comité de placement;
- Comité d'audit.

Tous ces comités sont composés de personnes externes reconnues pour leur expertise spécialisée dans les secteurs connexes à leur mandat.

2.1 Comité de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées

Le comité de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées est institué en vertu de l'article 17.1 de la Loi sur le curateur public. Il a pour mandat général de conseiller le curateur public en matière de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées. Plus spécifiquement, le comité conseille le curateur public sur tout sujet qu'il porte à son attention relativement à la protection et à la représentation des personnes déclarées inaptes ou protégées et lui soumet des recommandations ou des avis au besoin.

Le comité est formé de six personnes nommées par le ministre de la Famille pour un mandat d'au plus trois ans, renouvelable. Le comité est présidé par le curateur public et il se réunit au moins deux fois l'an, ou au besoin, conformément aux règles de fonctionnement qu'il a adoptées. Les membres du comité s'engagent à se conformer à un code d'éthique et de déontologie.

2.2 Comité de placement

Le comité de placement est institué en vertu de l'article 46 de la Loi sur le curateur public. Il a pour mandat de conseiller le curateur public en matière de placement des biens dont ce dernier assume l'administration.

¹ Statuts de Québec, 1945, chapitre 62.

² Maintenant la Loi sur le curateur public (RLRQ, chapitre C-81).

Le comité est formé de trois membres nommés par le ministre de la Famille pour une période d'au plus trois ans ou jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés. Le comité doit tenir quatre réunions annuelles. Lors de ces réunions, le Curateur public fait rapport de l'état de ses placements, gérés par le ministère des Finances du Québec. Les membres du comité s'engagent à se conformer à un code d'éthique et de déontologie.

2.3 Comité d'audit

Constitué sur l'initiative du Curateur public, le comité d'audit a pour mandat de soutenir le curateur public dans tous les domaines relevant de sa compétence, notamment l'audit interne et l'audit des états financiers des comptes sous administration. Le comité fournit des conseils indépendants et objectifs ainsi qu'une évaluation quant à la pertinence des mécanismes de contrôle et des processus de reddition de comptes instaurés dans l'organisation.

Le comité est composé de quatre membres externes nommés par le curateur public pour des mandats de trois ou quatre ans. Il se réunit au moins quatre fois par année. Le comité d'audit est présidé par le curateur public. Le directeur de l'audit interne et de la gestion des risques du Curateur public participe aux réunions à titre de personne-ressource et de secrétaire du comité.

3. UNITÉS ADMINISTRATIVES

3.1 Direction générale du soutien à la mission et Secrétariat général (DGSMSG)

La mission de la Direction générale du soutien à la mission et Secrétariat général comporte plusieurs volets.

Secrétariat général

Le Secrétariat général fournit le soutien nécessaire à la gestion des affaires courantes du curateur public et coordonne la réalisation de différents mandats organisationnels. Il soutient le curateur public, assure les liens avec le cabinet ministériel, les organismes centraux, le Protecteur du citoyen et les organismes extérieurs au Québec.

Il s'assure de la conformité de l'organisation aux politiques et aux normes gouvernementales, coordonne les travaux liés au calendrier parlementaire et veille au cheminement des dossiers dans l'appareil gouvernemental. Il coordonne la production des fiches d'information sur les dossiers médiatisés. Il voit au bon fonctionnement des rencontres du comité de direction du Curateur public ainsi que du comité de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées

Accès à l'information, protection des renseignements personnels et sécurité de l'information

La DGSMSG est le répondant du Curateur public en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels et de la sécurité de l'information. À cet effet, elle coordonne les rencontres du comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels ainsi que du comité de la sécurité de l'information. La DGSMSG produit aussi les plans d'action organisationnels en ces matières et s'assure de leur mise en œuvre.

Elle veille aussi au traitement des demandes d'accès aux documents qui lui sont formulées, en collaboration avec les unités administratives et les directions territoriales concernées, dans le respect des lois en vigueur et du droit des personnes à la protection de leur vie privée.

Le Secrétariat général assure aussi la mise en œuvre continue du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels en collaboration avec les autres directions.

Recueil des documents normatifs

La Direction générale du soutien à la mission et Secrétariat général est responsable de l'entretien et du développement du Recueil des documents normatifs du Curateur public afin qu'il demeure un outil de référence pertinent pour le personnel ou pour la clientèle.

Direction de la recherche, des politiques et des statistiques

La Direction de la recherche, des politiques et des statistiques a pour mandat de dégager une vision d'ensemble des tendances actuelles et futures relativement à la protection des personnes inaptes afin de mettre en lumière les grands enjeux et tendances que le Curateur public prend en compte dans la réalisation de sa mission et de ses activités. Les activités de la direction assurent ainsi à l'organisation une vision à court et moyen terme, un encadrement normatif adéquat et des analyses statistiques.

Bureau des plaintes

Le Bureau des plaintes contribue, dans un souci de justice et d'équité, à l'amélioration continue des services offerts aux citoyens déclarés inaptes. Il est responsable de la vérification et de

l'analyse de toute plainte qui vient d'une personne représentée, d'un proche, d'un citoyen ou d'un organisme concernant une décision ou un service du Curateur public. Il soutient les gestionnaires dans la recherche de solutions et tente de rapprocher les parties en vue du règlement d'un différend. Il propose à l'institution des modifications lorsque l'analyse des plaintes révèle que celles-ci sont de nature systémique.

3.2 Direction générale des ressources humaines et des communications

Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines a le mandat d'offrir, aux gestionnaires et employés, un service intégré en matière de gestion des ressources humaines tant en dotation et développement organisationnel qu'en gestion du changement. Auprès des directions, elle agit comme partenaire stratégique et les soutient dans la réalisation de leurs mandats et objectifs spécifiques. Elle offre aux employés un service de première ligne d'information générale et de soutien personnalisé dans les domaines de ressources humaines qui les concernent.

Elle propose et met en œuvre des stratégies permettant de favoriser l'utilisation optimale des ressources et coordonne le plan de développement des ressources humaines. De plus, elle contribue aux enjeux de la planification stratégique et permet au Curateur public de réaliser ses objectifs en matière de gestion des ressources humaines. Finalement, elle maintient une veille dans ses domaines d'activités notamment en établissant des partenariats stratégiques avec des instances externes tels que les divers regroupements en ressources humaines.

Direction des communications

La Direction des communications veille sur l'image et la notoriété du Curateur public. Elle joue un rôle-conseil auprès des instances décisionnelles et a pour mandat de planifier, organiser et évaluer les communications du Curateur public, tant à l'interne qu'à l'externe et auprès de ses différents publics.

La Direction soutient les activités de communication des unités administratives et veille à la cohérence de tous les efforts de communication déployés au sein de l'organisme. Elle offre des services en matière de relations de presse et de relations publiques, de communication par le Web (incluant l'intranet et les médias sociaux) et réalise différentes publications. De plus, la Direction des communications s'assure que le Curateur public dispose des services de traduction et de révision linguistique qui lui sont nécessaires. Enfin, la Direction a également comme responsabilité d'offrir un service d'accueil et de renseignement au grand public.

3.3 Direction de l'audit interne et des enquêtes

La Direction de l'audit interne a deux mandats principaux : l'audit interne et les enquêtes.

Audit interne

En matière d'audit interne, la direction vérifie si les ressources humaines, financières, informationnelles et matérielles sont gérées conformément aux lois, aux règlements et aux directives, et si elles sont protégées adéquatement. Elle vérifie également la qualité des mécanismes de gestion (gouvernance, gestion des risques, contrôle), l'efficacité, l'efficacé et l'économie dans l'utilisation des ressources, ainsi que la qualité des données financières et opérationnelles et celles de la reddition de comptes. Enfin, la direction soutient les autorités du Curateur public dans la déclaration de fiabilité des données.

Service des enquêtes

Le Service des enquêtes a comme mandat de mener des enquêtes en matière d'abus financiers auprès des personnes représentées, à partir de demandes faites par les directions du Curateur public et, plus particulièrement, les directions territoriales et la Direction de l'administration des patrimoines. Ces enquêtes visent à confirmer ou infirmer la présence d'un préjudice envers la personne inapte. Le Service des enquêtes rédige un rapport pour faire suite à l'analyse des informations obtenues dans le cadre d'une enquête et il transmet le rapport au gestionnaire demandeur, qui y apporte un suivi diligent et approprié.

3.5 Direction générale de l'administration

Bureau du directeur général

La Direction générale de l'administration (DGA) a le mandat de coordonner les activités de la direction des ressources financières et matérielles, le service du développement en technologies de l'information et le service de la production en technologies de l'information. La DGA a la responsabilité d'assurer la disponibilité et l'organisation optimales des ressources mises à la disposition de l'institution en offrant conseil, expertise et soutien à l'ensemble des unités

administratives. Elle participe aussi au développement des services partagés dans l'appareil gouvernemental.

Direction des ressources financières et matérielles

La Direction des ressources financières et matérielles (DRFM) a le mandat de fournir l'expertise professionnelle et le soutien en matière de ressources financières et matérielles auprès de l'ensemble des unités administratives du Curateur public. Elle assure également la réalisation des activités opérationnelles qui s'y rattachent.

La direction est responsable de la programmation budgétaire et de son suivi, de la comptabilité et de la préparation des états financiers ainsi que de la préparation du dossier de vérification. Elle est responsable de la gestion comptable des biens des personnes sous protection publique et de la production des états financiers afférents. Elle développe et implante des mesures de contrôle afin de garantir la qualité de l'information financière.

La DRFM doit également fournir, de manière efficace et efficiente, et en conformité avec les cadres réglementaires gouvernementaux, des biens et des services en matière d'acquisition et de gestion de locaux, d'aménagement des espaces, de téléphonie, de mesures d'urgence, d'approvisionnement en biens et services ou autres.

Direction du développement et technologies de l'information

Le Service du développement en technologies de l'information a le mandat de planifier, organiser et diriger les projets informatiques. Il voit au développement des solutions informatiques et à leur qualité.

Le service a également la responsabilité de développer et de maintenir les entrepôts de données et les indicateurs de gestion qui permettent au Curateur public de mesurer la performance opérationnelle et stratégique des services liés à sa mission : veiller à la protection des personnes inaptes.

Direction de la production en technologie de l'information

Le Service de la production en technologie de l'information assure le bon fonctionnement et le maintien de tout ce qui est en production quelle que soit sa nature (infrastructure matérielle, infrastructure applicative, progiciel, applications maison).

Il assure le service direct à la clientèle en matière de technologie de l'information : soutien et dépannage, prêts d'ordinateurs portables, visioconférences, téléphonie IP, synchronisation des téléphones cellulaires. Il gère les services bureautiques et de télécommunications. Il assure les accès sécuritaires aux réseaux Internet et intranet ainsi que le service d'accès à distance.

Le Service de la production en technologie de l'information assure le contrôle et la surveillance des équipements serveur, la gestion du stockage et de la sécurité des données. Il est aussi responsable du maintien des services de relève en cas de sinistre.

3.6 Direction générale des affaires juridiques

La Direction générale des affaires juridiques a pour mandat de conseiller la haute direction, les gestionnaires et les employés du Curateur public sur toute matière législative ou réglementaire relative à la mission de l'institution. Elle fournit les services nécessaires à l'application, entre autres, de la Loi sur le curateur public et du Code civil du Québec en matière d'expertise juridique, de conseil juridique et de représentation devant les tribunaux judiciaires et administratifs.

La Direction générale des affaires juridiques assure également la coordination et la cohérence juridique au sein du Curateur public et une représentation adéquate auprès de groupes ou d'associations à caractère juridique.

Direction des opérations juridiques

La Direction des opérations juridiques fournit, au niveau territorial, les services requis en matière d'expertise juridique et de conseil juridique, principalement auprès des curateurs délégués (régimes publics) et des agents d'aide à la représentation privée (régimes privés). La Direction des opérations juridiques assume la responsabilité et l'encadrement des activités de représentation des personnes inaptes ou protégées devant les tribunaux.

Elle assure la cohérence des actions des juristes qui travaillent dans les directions territoriales. Ceux-ci représentent le Curateur public dans les procédures judiciaires concernant l'ouverture d'un régime de protection et, le cas échéant, lors de l'établissement de mesures provisoires visant à assurer la protection d'une personne ou de ses biens. Elle intente des procédures judiciaires visant le remplacement des tuteurs et des curateurs privés qui ne s'acquittent pas de leurs obligations et la révocation des mandats en prévision de l'incapacité.

3.7 Direction générale des services aux personnes

Bureau du directeur général

Le bureau du directeur général a la responsabilité principale d'encadrer et de coordonner les services d'accueil et de représentation offerts aux personnes représentées inaptes et d'administrer leur patrimoine. Il voit à l'administration des régimes publics et à la surveillance des représentants légaux privés. Il a pour mandat de veiller à l'harmonisation des interventions de protection des directions territoriales avec la Direction de l'administration des patrimoines. Il s'assure de la convergence et de la synergie de l'action et des résultats de chacune de ces directions.

Le bureau du directeur général s'assure également de la coordination de la mise en œuvre des politiques, programmes et plans d'action résultant des orientations stratégiques du Curateur public. Il s'assure d'établir et de maintenir des relations harmonieuses et efficaces avec divers intervenants institutionnels, notamment le ministère de la Santé et des Services sociaux et son réseau, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ainsi que tout autre ministère ou organisme public ou privé ayant un rapport avec les besoins des personnes représentées.

Il représente, au sein de l'organisation et auprès de la clientèle, les directions territoriales et leurs points de service, la Direction du soutien à la qualité et à la performance, le Centre d'enregistrement et de traitement de l'information, la Direction médicale et du consentement aux soins, la Direction de l'administration des patrimoines.

Direction du soutien à la qualité et à la performance

La direction du soutien à la qualité et à la performance (DSQP) développe, implante et soutient les opérations qui incarnent les grandes orientations de l'organisation dans une perspective de qualité et d'amélioration continue.

Par l'entremise de cinq équipes spécialisées, elle met à la disposition des unités opérationnelles de la Direction générale des services aux personnes des processus, des instruments, des outils ainsi que des pratiques recommandées qui forment un corpus de connaissances. Elle met en œuvre des stratégies permettant de déployer de meilleures pratiques, d'en assurer l'intégration et d'évaluer l'implantation auprès des employés du Curateur public et développe une offre de formation continue tout en harmonisant les pratiques. Elle soutient, intègre et formalise les besoins d'affaires, pilote le système et assure un soutien professionnel aux utilisateurs au regard des règles officielles d'opérations et du fonctionnement du système informatique.

Finalement, elle regroupe toutes les activités de réception, de conservation, d'enregistrement et de diffusion de la documentation nécessaire à l'analyse et à la prise de décision par les unités opérationnelles lors de l'exercice de la mission du Curateur public.

Direction médicale et du consentement aux soins

La Direction médicale et du consentement aux soins a pour mandat de traiter les demandes de consentement aux soins et autres mesures proposées à toute personne représentée par le Curateur public qui est inapte à consentir aux interventions qui lui sont proposées, ainsi que pour des personnes isolées inaptes à consentir. La Direction traite aussi les demandes d'accès au dossier de l'utilisateur pourvu d'un régime de protection.

Elle agit à titre d'experte-conseil auprès du curateur public dans le domaine de la santé et, plus spécifiquement, en ce qui concerne la santé des personnes représentées. Elle conseille l'organisme sur ses orientations et stratégies d'intervention dans le domaine biomédical et participe aux réflexions sur les enjeux sociétaux et éthiques.

Elle agit à titre d'experte-conseil auprès des curateurs délégués des directions territoriales ainsi que du personnel du Curateur public en général sur les aspects reliés à la santé et aux services reçus par les personnes représentées. Elle participe à la formation du personnel du Curateur public et des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux sur les questions relatives à l'inaptitude.

Enfin, la Direction assure le service de garde durant les heures de fermeture des bureaux du Curateur public et répond à toutes les demandes de consentement aux soins et aux urgences de toute nature.

Directions territoriales

Les quatre directions territoriales ont pour mandat d'offrir les services de protection et de représentation du Curateur public aux clientèles des différents territoires suivant les pouvoirs et les obligations que la loi énonce pour chacun des régimes et chacune des mesures de protection en vigueur. Elles doivent s'assurer que les services d'ouverture des régimes de protection publics, incluant l'investigation, l'administration de ceux-ci et les activités de surveillance et d'assistance des régimes privés, sont dispensés avec efficacité et compétence. Le Curateur public a de plus mis

en place au cours des dernières années des points de service répartis sur le territoire pour assurer une accessibilité plus grande à ses services.

À l'égard de l'administration des régimes de protection publics, les directions territoriales assurent la protection et la représentation des personnes majeures déclarées inaptes. À l'égard de l'administration des régimes de protection privés, les directions sont chargées de la surveillance des tutelles et des curatelles. De plus, elles informent et assistent les tuteurs et les curateurs qui le requièrent sur la façon de remplir leurs obligations.

Tous les employés du Curateur public sont susceptibles de recevoir un signalement concernant une personne inapte, présumée inapte ou qui a besoin de protection. Ces signalements sont pris en charge dans les directions territoriales, selon le milieu de vie de la personne concernée, en moins de deux jours dans la majorité des cas. Les signalements conduisent souvent à des interventions du réseau de la santé et des services sociaux et à l'ouverture de régimes de protection lorsque la situation l'exige; ils peuvent aussi conduire à une intervention de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

En ce qui a trait au mandat en cas d'inaptitude, les directions territoriales sont tenues informées des mandats homologués. Elles interviennent auprès des mandataires ou de la personne représentée si un tiers leur signale une situation d'abus ou de négligence.

Direction de l'administration des patrimoines

La Direction de l'administration des patrimoines a pour mandat d'offrir les services de protection et d'administration des patrimoines des personnes représentées par le Curateur public suivant les pouvoirs et les obligations que la loi énonce pour les régimes de protection publics et autres mesures urgentes de protection des biens. La Direction exerce un rôle de fiduciaire au bénéfice des personnes inaptes. En collaboration avec les directions territoriales, elle s'assure que la gestion des patrimoines est exercée dans l'intérêt de la personne représentée.

La Direction de l'administration des patrimoines fournit une expertise en matière de fiscalité, d'assurances et de placement ainsi qu'en matière de gestion d'allocations, de frais d'hébergement, de biens, de meubles et d'immeubles. Elle fait également la remise à la personne ou aux ayants droit lorsque le régime prend fin.

3.8 Direction générale de la gouvernance et de la transformation

Afin de soutenir la transformation de l'offre de service du Curateur public qui tient compte du courant international relatif à la protection des personnes inaptes, la Direction générale de la gouvernance et de la transformation a pour mandat de dégager une vision stratégique des développements requis. Elle assume la gouvernance des grands projets de transformation, conçoit les plans des solutions à mettre en place pour assurer l'atteinte des objectifs stratégiques et soutient les directions générales dans la réalisation efficiente des projets et l'atteinte des bénéfices attendus.

La DGGT gère également le portefeuille de projets du Curateur public, c'est-à-dire qu'elle voit à la priorisation des projets et veille à l'application d'une méthodologie de gestion de portefeuille et de gestion de projet uniforme et efficiente. Elle suit et informe la haute direction de l'état d'avancement des projets, de l'utilisation des budgets alloués et de l'atteinte des bénéfices. Elle coordonne les demandes d'autorisation et voit au respect du processus décisionnel à l'égard des budgets et des projets en technologies de l'information. Elle coordonne également les redditions de comptes gouvernementales et voit au respect des orientations institutionnelles et gouvernementales.

La DGGT assume une fonction-conseil en matière de gestion axée sur les résultats. Elle répond aux exigences définies dans la Loi sur l'administration publique et dans la Loi renforçant la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement. Elle voit aux prévisions budgétaires annuelles et quinquennales et évalue les besoins en ressources externes, prévoit les appels d'offres le cas échéant, gère les contrats de ressources externes et voit aux paiements des fournisseurs.

LES FAITS SAILLANTS

BUDGET DE DÉPENSES

Le budget de dépenses (crédits votés) du Curateur public passe de 53 361,2 K\$ en 2018-2019 à 57 955,2 K\$ en 2019-2020. Cette augmentation de 4 594,0 K\$ comprend:

- Hausse de 2 889,8 K\$ en rémunération :
 - Financement des hausses salariales consenties par le gouvernement;
 - Ajout de 8 ressources dans les services directs de représentation privée;
 - Financement pour l'ajout de 10 ressources dans les services directs de représentation publique
- Hausse de 389,5 K\$ en loyers de la S.Q.I.
- Hausse de 589,2 K\$ en amortissement.
- Hausse de 725,5 K\$ des autres dépenses de fonctionnement.

L'utilisation des crédits renouvelables à la fin de l'exercice 2018-2019 se situe à 18 100,0 K\$.

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

Le budget d'investissements passe de 4 100,0 K\$ en 2018-2019 à 3 949,8 K\$ en 2019-2020.

Question 1	<p>Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2018-2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les endroits et dates de départ et de retour; b) la copie des programmes et rapports de mission; c) les personnes rencontrées; d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.); e) les noms des ministres, députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants; g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant; <ul style="list-style-type: none"> - les détails de ces ententes; - les résultats obtenus à ce jour; h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé; i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés; j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts.
-------------------	--

Lieu et date	But du voyage	Personnes rencontrées	Coût	Nom des participants
Yellowknife 3 au 6 juin 2018	Participation au Congrès annuel de l'Association nationale des tuteurs et des curateurs publics canadiens	Les dirigeants des organismes équivalent au Curateur public dans les autres provinces et territoires canadiens ainsi que des représentants de ces organismes.	1 701,16 \$	Pierre Lamarche, directeur général des services aux personnes

Ventilation des coûts (en \$ canadien) :

	ANTCP
Repas	290,04
Déplacement	918,23
Hébergement	492,89
Frais de participation	0
TOTAL :	1701,16

Les renseignements concernant les dirigeants d'organisme, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Curateur public en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 18).

https://www.curateur.gouv.qc.ca/cura/fr/outils/acces_info.html

Madèle 17 Mars Canada

Confirmation

Le rapport de frais numéro 0560-4686413 a déjà été soumis à l'approbation.

Rapport de frais 0560-4686413

VÉRIF. REQUISE (REÇUS)

Instructions relatives à la soumission

Pour transmettre les pièces justificatives, exigibles suivant la réglementation applicable, imprimez cette page et annexez-y vos reçus originaux.

Votre supérieur (ou un autre approbateur désigné) est maintenant avisé d'autoriser ce rapport de frais. Lorsqu'il rendra sa décision, un avis vous en informera. Le rapport de frais vous sera remboursé après autorisation ou, le cas échéant, après vérification des reçus.

Informations générales

Nom	Lamarche, Pierre (66550)	Date de soumission du rapport	2018-06-14
Dates des frais	2018-05-03 - 2018-06-07	Annexes	Aucun
Unité Administrative	3812050	Total du rapport	974,49 CAD
Objet	Déplacement à Yellowknife du 3 au 6 juin 2018	Montant du remboursement	974,49 CAD
Approbateur	- ANTCP (Association nationale des tuteurs et curateurs publics) Jutras, Normand		
Statuts des reçus	Non obligatoire		

Lignes de frais Ventilations de frais Sommaire hebdomadaire Notes d'approbation [0]

Frais d'affaires

Frais fondés sur les reçus

Date	Montant du reçu	Type de frais	Justification	Nom du commerçant	Reçu requis	Reçu manquant	Montant remboursable (CAD)	Détails Annexes
2018-06-03	15.00 CAD	Taxi Hors Québec-TVH (NB, NE, TNL, ON, IPE)	Del l'aéroport à l'hôtel				15.00	 
2018-05-03	20.44 CAD	ADM - Dîner resto coût réel - HQ TVH (NB, NE, TNL, ON, IPE - dir. 6113, 2d)	Rencontre avec l'association				20.44	 
2018-06-03	45.89 CAD	ADM - Souper resto coût réel - HQ TVH (NB, NE, TNL, ON, IPE - dir. 6113, 2d)	Rencontre avec l'association				45.89	 
2018-06-04	15.20 CAD	ADM - Déjeuner resto coût réel - HQ TVH (NB, NE, TNL, ON, IPE - dir. 6113, 2d)	Rencontre avec l'association		<input checked="" type="checkbox"/>		15.20	 

2018-06-04	20.80 CAD	ADM - Dîner resto coût réel - HQ TVH (NB, NE, TNL, ON, IPE - dir. 6113, 2d)	Rencontre avec l'association							20.80		+
2018-06-04	38.44 CAD	ADM - Souper resto coût réel - HQ TVH (NB, NE, TNL, ON, IPE - dir. 6113, 2d)	Rencontre avec l'association							38.44		+
2018-06-05	20.53 CAD	ADM - Déjeuner resto coût réel - HQ TVH (NB, NE, TNL, ON, IPE - dir. 6113, 2d)	Rencontre avec l'association							20.53		+
2018-06-05	18.11 CAD	ADM - Dîner resto coût réel - HQ TVH (NB, NE, TNL, ON, IPE - dir. 6113, 2d)	Rencontre avec l'association							18.11		+
2018-06-05	72.70 CAD	ADM - Souper resto coût réel - HQ TVH (NB, NE, TNL, ON, IPE - dir. 6113, 2d)	Rencontre avec l'association							72.70		+
2018-06-06	16.91 CAD	ADM - Déjeuner resto coût réel - HQ TVH (NB, NE, TNL, ON, IPE - dir. 6113, 2d)	Rencontre avec l'association							16.91		+
2018-06-06	20.80 CAD	ADM - Dîner resto coût réel - HQ TVH (NB, NE, TNL, ON, IPE - dir. 6113, 2d)	Rencontre avec l'association							20.80		+
2018-06-06	17.03 CAD	ADM - Souper resto coût réel - HQ TVH (NB, NE, TNL, ON, IPE - dir. 6113, 2d)	Rencontre avec l'association							17.03		+
2018-06-06	18.00 CAD	ADM - Souper resto coût réel - HQ TVH (NB, NE, TNL, ON, IPE - dir. 6113, 2d)	Sandwich et breuvage à 23 h							18.00		+
2018-06-07	67.65 CAD	Taxi au Québec	Retour de l'aéroport							67.65		+
2018-06-03	28.74 CAD	Frais séjour HQ-TVH réel. faits excédant montants prévus (dir. 6113, art.4)	Bagage à l'allée							28.74		+
2018-06-06	28.74 CAD	Frais séjour HQ-TVH réel. faits excédant montants prévus (dir. 6113, art.4)	Bagage au retour							28.74		+
2018-06-06	477.00 CAD	Frais séjour HQ-TVH réel. faits excédant montants prévus (dir. 6113, art.4)	Hôtel trois nuits							477.00		+
2018-06-03	17.55 CAD	Frais séjour HQ-TVH réel. faits excédant montants prévus (dir. 6113, art.4)	Trois nuits à l'extérieur							17.55		+
Total										959.53		
Frais de kilométrage												
Date de début	Date de fin	Type de frais	Justification	Distance du trajet	Taux de kilométrage requis	Reçu manquant	Reçu requis	Reçu	Montant remboursable (CAD)	Détails Annexes		
2018-06-03	2018-06-03	Indemnité kilométrage - Véhicule autorisé (Dir. 61111, art. 8a)	Kilométrage de la conjointe allée retour à l'aéroport	34(Kilomètres)	0.44				14.96			

	Total	14.96	
Lignes de frais	Ventilations de frais	Sommaire hebdomadaire	Notes d'approbation [0]

Copyright (c) Oracle, 2006. Tous droits réservés.



National Association of Public
Trustees and Guardians

Association nationale de
tuteurs et de curateurs publics

Conférence de 2018 de l'Association nationale de
tuteurs et de curateurs publics
Yellowknife (Territoires du
Nord-Ouest)

ORDRE DU JOUR

Hôtel Château Nova
4751, 48th Street, Yellowknife
Du 3 au 6 juin 2018

Le dimanche 3 juin 2018		Salle	Documents
7h - 9h	Réception de bienvenue	Restaurant Quarry- hôtel	
Le lundi 4 juin 2018		Salle	Documents
8h30-9h	Inscription <i>Café et pâtisseries</i>		
9h-9h15	Accueil et détails d'ordre logistique Brian Asmundson, curateur public des Territoires du Nord-Ouest Luc Thériault, Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	Salle Caribou	
9h15-9h30	Mot d'ouverture L'honorable Louis Sebert, procureur général et ministre de la Justice des Territoires du Nord-Ouest	Salle Caribou	
9h30-10h30	Sujet : Évaluations de la capacité Présentateur : Monty Nelson, Ph. D. Edmonton (Alberta)	Salle Caribou	0.0 Formulaire évaluation psychosociale 0.1 Formulaire évaluation medical 0.2 Formulaire Avis du directeur général
10h30-10h45	Pause-rafraîchissements		
10h45-11h10	Sujet : Changements à la <i>Loi concernant les soins de fin de vie</i> du Québec Présentateur : Pierre Lamarche, directeur général des Services aux personnes du Curateur public du Québec	Salle Caribou	1.0 Loi concernant les soins de fin de vie 1.1 Position CPQ aide à mourir 1.2 Faits saillants de la conférence d'Halifax sur les soins de fin de vie

Ordre du jour de la Conférence de 2018 de l'Association nationale de tuteurs et de curateurs publics

11h10-12h	<p>Sujets : (A) Changements à l'aide sociale en Ontario (B) Nouvelle stratégie pour le bien-être des personnes âgées en Ontario Présentateurs : Ken Goodman et Tanya Weber-Kinch</p>	Salle Caribou	<p><u>2.0.A Analyse du plan d'action du ministre Blais</u> <u>2.1.A Mémoire PL173 revenu de base</u> <u>2.2.B Traitement des signalements</u> <u>2.3.B Entente-cadre nationale maltraitance aînés</u> <u>2.4.B Fiche Entente-cadre nationale maltraitance aînés</u> <u>2.5.B Mémoire Curateur public sur PL115 maltraitance</u> <u>2.6.B Fiche PL-115 Loi visant à lutter contre maltraitance</u> <u>2.7.B Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés</u></p>
12h-13h30	<p>Dîner <i>Organisé par l'Association nationale de tuteurs et de curateurs publics et les Territoires du Nord-Ouest</i></p>	Salle Caribou ou dans les environs	
13h30-14h20	<p>Sujet : Élargir l'accès et réduire les obstacles aux régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) Présentateur (par téléconférence) : Tim Ames, directeur exécutif du Plan Institute (Colombie-Britannique)</p>	Salle Caribou	3.0 REEI (2017-2018)
14h20-15h20	<p>Sujet : Groupe d'experts sur les enjeux touchant les enfants Présentateurs : Jennifer Davenport (C. B.) Linda Waxman et Marian Jacko (Ont.)</p>	Salle Caribou	4.0 Interventions auprès des PR par le CPO ayant des enfants mineurs
15h20-15h35	Pause-rafraîchissements		
15h35-16h05	<p>Sujet : Investissements des clients – Approches visant les fonds des clients Présentateurs : Catherine Romanko (Colombie-Britannique) et Rod Crook (Saskatchewan)</p>	Salle Caribou	<p>5.0 Pol placement des portefeuilles nominatifs CPO 5.1 Fiche Placements nominatifs</p>
16h05-16h45	<p>Sujet : Processus et enquête concernant les allégations d'exploitation financière Présentateurs : Pierre Lamarche (Québec) et Kimberly Ayzan (Colombie-Britannique)</p>	Salle Caribou	<p>6.0 Améliorer le traitement des manquements et des soupçons d'abus PAI 29 6.1 Présentation maltraitance journée gestionnaires 6.2 Allocution Forum maltraitance matérielle et financière</p>
17h25–18h30 18h45: Souper	<p>Visite du NWT Diamond Center (au centre-ville) <i>Nous ferons une réservation de groupe au Woodyard Brewhouse & Eatery – Inscrivez-vous à la réservation de groupe</i></p>	Centre-ville Le restaurant est situé dans la « vieille ville ».	

Ordre du jour de la Conférence de 2018 de l'Association nationale de tuteurs et de curateurs publics

Le mardi 5 juin 2018		Salle	Documents
8h40-9h	Café et pâtisseries	Salle Caribou	
9h-9h10	Accueil et détails d'ordre logistique Brian Asmundson, curateur public des Territoires du Nord-Ouest	Salle Caribou	
9h10-10h30	Sujet : Vérifications Groupe d'experts/présentateurs : (1) Québec, (2) Saskatchewan, (3) Ontario, (4) Colombie-Britannique	Salle Caribou	<u>7.0 VGO Revue des activités</u>
10h30-10h45	Pause-rafraîchissements		
10h45-11h45	Sujet : ASSURANCES – Le point sur le programme et cyberassurance Présentateurs : Kirsten Miller et Kerri Agar, Arthur J. Gallagher Canada Limited Davenport, Ontario –	Salle Caribou	
11h45-13h20	Lunch Nous allons prendre les commandes de ceux qui désirent aller dîner au restaurant du Musée de l'autre côté de la rue	À votre discrétion	
13h20-15h15	Sujet : « Sujets à volonté » Présentateurs : a) Bitcoins – Shannon (Nouvelle-Écosse) b) Affaire concernant la compétence parents patriae devant la Cour d'appel de Terre-Neuve – John Goodland c) Stratégie sur le mieux être du BTCP – Tanya (Ont.) d) Mariages de prédation – cas récent en Ontario – Ken e) Rapport de la Commission de réforme du droit – Refonte de la <i>Intestate Succession Act</i> – Rod f) Législation anti-Mondex – Rod g) Stratégie pour les familles concernant les personnes incapables – Pierre h) Le point sur les recours collectifs – Jennifer	Salle Caribou	<u>9.0.E Notes sur MONDEX</u> <u>9.1.F Présentation engagement famille</u> <u>9.2.F Nouvelles approches pour le respect des droits et de l'autonomie des personnes incapables</u>
15h15-15h30	Pause-rafraîchissements		
15h30-16h30	Sujet : Nouvelle Adult Capacity and Decision-making Act de la Nouvelle-Écosse Présentatrice : Shannon Ingram-Christie, tutrice publique de la Nouvelle-Écosse	Salle Caribou	<u>10.0 La prise de décisions assistée fait son entrée en Nouvelle-Écosse</u>
16h30-17h	Sujet : Réglementation sur le consentement visant les établissements de soins Groupe d'experts/présentateurs : (1) Ken Goodman/Tanya Weber-Kinch (Ontario) (2) Kimberly Ayzan (Colombie-Britannique)	Salle Caribou	<u>11.0 Fiche signalétique sur le consentement</u>
17h	Photo de groupe Souper À votre discrétion Marché public pour les intéressés	À déterminer	

Ordre du jour de la Conférence de 2018 de l'Association nationale de tuteurs et de curateurs publics

Le mercredi 6 juin 2018		Salle	Documents
8h45-9h	Café et pâtisseries	Salle Caribou	
9h-9h10	Accueil et détails d'ordre logistique Brian Asmundson, curateur public des Territoires du Nord-Ouest	Salle Caribou	
9h10-10h10	Sujet : Rapport sur les investisseurs vulnérables : mauvais traitement envers les aînés, exploitation financière, abus d'influence et capacités mentales réduites Présentatrice : Laura Watts (maintenant à l'Association canadienne des individus retraités)	Salle Caribou	<u>12.0 Rapport groupe de travail visant à réduire la vulnérabilité</u> <u>12.1 Plan d'action contre maltraitance</u> <u>12.2 Extrait du mémoire du CPQ sur le PL115 portant sur les caméras</u> <u>12.3 Règlement sur l'utilisation des caméras en CHSLD</u> <u>12.4 Orientations ministérielles relatives à l'encadrement de l'utilisation</u>
10h10-10h25	Pause-rafraîchissements		
10h25-11h25	Sujet : Tendances touchant les litiges en matière de succession et mise à jour sur le droit successoral Présentateur : Predrag Tomic, avocat, FIELD LAW	Salle Caribou	
11h25-12h	Sujet : Rapports des sous-comités a) Problèmes bancaires (président, Ontario) b) Échange de données électroniques (président, Ontario) c) Éducation et formation (président, Ontario) d) REEI – Problèmes opérationnels (président, Colombie-Britannique) e) Planification stratégique (président, Nouvelle-Écosse)	Salle Caribou	<u>13.0.A Sous-comité bancaire</u> <u>13.1.D Sous-comité REEI (2017-2018)</u>
12h-12h10	Mot de clôture a) Brian Asmundson, curateur public des Territoires du Nord-Ouest	Salle Caribou	
12h10-13h30	Lunch <i>À votre discrétion – Inscrivez-vous aux réservations de groupe</i>	À votre discrétion	
13h30-15h30	Assemblée générale annuelle <i>Premiers dirigeants seulement</i>	Salle Caribou ou Lynx	
18h30	Banquet de clôture (prestation de chant guttural)	À déterminer	

Question 2	<p>Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et dirigeants d'organismes pour 2018-2019:</p> <ul style="list-style-type: none">a) les raisons du déplacement;b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;c) les coûts ventilés;d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
-------------------	--

Se référer à la question #1

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'organisme en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (**art. 4 paragraphe 24**) : http://www.curateur.gouv.qc.ca/cura/fr/outils/acces_info.html#info

Question 3	<p>Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :</p> <p>a) la ventilation des sommes dépensées pour 2018-2019, et les prévisions pour 2019-2020;</p> <p>b) les noms des firmes de publicité retenues;</p> <p>c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);</p> <p>d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;</p> <p>e) le but visé par chaque dépense;</p> <p>f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;</p> <p>g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.</p>
-------------------	--

Liste des dépenses en publicité

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'organisme en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24) : http://www.curateur.gouv.qc.ca/cura/fr/outils/acces_info.html#info

Objet de la dépense	b et d) Firme de publicité ou fournisseur	c) Mode d'octroi	e) But visé	a) Coûts
Articles promotionnels	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Commandites	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Total				0.00 \$

Liste des dépenses en publicité faites par l'entremise du CSPQ

Il est à noter que ces dépenses sont faites sans contrat, puisque le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) négocie lui-même les achats.

Objet de la dépense	b) Firme de publicité	c) Mode d'octroi	e) But visé	a) Coûts
Campagne publicitaire sur le mandat de protection	CSPQ (Cossette)	S. O.	Promotion du mandat de protection	206 838,15 \$
Campagne de marketing social sur la valorisation du rôle des proches dans la protection des personnes inaptes	CSPQ (Cossette)	S. O.	Valorisation du rôle des proches dans la protection des proches inaptes	Aucune facture n'avait été payée en date du 28 février 2019.
Total				206 838,15 \$

Question 4	<p>Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :</p> <p><u>Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :</u></p> <p>a) les sommes dépensées en 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020, ventilées par type d'événement;</p> <p>b) le but visé par chaque dépense;</p> <p>c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement.</p> <p><u>Par un professionnel ou par une firme externe :</u></p> <p>d) les sommes dépensées en 2018-2018 et les prévisions pour 2019-2020, ventilées par type d'événement;</p> <p>e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;</p> <p>f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);</p> <p>g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;</p> <p>h) le but visé par chaque dépense;</p> <p>i) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement.</p>
-------------------	---

Il n'y a pas de dépenses associées à l'organisation et la tenue de conférences de presse ou d'événements médiatiques par une firme ou un professionnel externe du 1^{er} mars 2018 au 28 février 2019.

Par contre, le Curateur public du Québec a tenu un stand dans certains événements, mais aucun professionnel ou firme de publicité n'a été impliqué dans ces projets (e).

c) Événements où le Curateur public a tenu un stand		
d) Sommes dépensées en 2018-2019	g) Nom des fournisseurs et consultants	i) Événement
585 \$	GES (service de matériel d'exposition)	Salon Maternité, paternité et enfants, édition de Montréal (5 au 8 avril 2018) *paiement en date du 8 mars 2018
2 100 \$	Louise Benoit Communication (emplacement)	Salon Maternité, paternité et enfants, édition de Montréal (5 au 8 avril 2018) *paiement en date du 12 décembre 2017
1 650 \$	Groupe Pro Expo (emplacement et matériel d'exposition combiné)	Salon Carrefour 50 ans+ (20 au 22 avril 2018) *paiement en date du 16 avril 2018
500 \$	Fondation Aide à la jeunesse (emplacement)	Salon Mieux comprendre la neurodiversité (28 et 29 avril 2018) *paiement en avril 2018
90 \$	CIUSSS du Centre-Ouest—de l'Île-de-Montréal (emplacement)	Colloque Qui décide? Par le CREGES (Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale) (18 mai 2018) *paiement en mai 2018
1 695 \$	Groupe Pro Expo (emplacement et matériel d'exposition combiné)	Salon FADOQ Québec et Chaudière-Appalaches (28 au 30 septembre 2018) *paiement juin 2018
225 \$	FADOQ Richelieu-Yamaska (emplacement)	Salon FADOQ Richelieu-Yamaska (3 octobre 2018) *paiement

c) Événements où le Curateur public a tenu un stand		
		septembre 2018
995 \$	Salon des aînés de Laval (emplacement et matériel d'exposition combiné)	Salon des aînés de Laval (19 au 21 octobre 2018) *paiement en juin 2018
250 \$	L'Appui Mauricie pour les proches aidants d'aînés (emplacement)	Salon des aidants et des aînés, édition Trois-Rivières, 4 novembre 2018 *paiement en septembre 2018
125 \$	Association Lavalloise des Personnes Aidantes (ALPA) (emplacement)	Salon des aidants par ALPA (Association Lavalloise des Personnes Aidantes), 6 novembre 2018 *paiement en septembre 2018
2 000 \$	Les Productions Phenmar inc. (emplacement)	Grand Salon Marions-Nous, édition de janvier (5 et 6 janvier 2019)*paiement en novembre 2018
249 \$	Décor Experts-Expo (service de matériel d'exposition)	Grand Salon Marions-nous, édition de janvier (5 et 6 janvier 2019)*paiement en décembre 2018
900 \$	Conex Évènements (emplacement et matériel d'exposition combiné)	Salon Habitation Chaudière-Appalaches (18 au 20 janvier 2019) *paiement en novembre 2018
475 \$	Top Expo (service de matériel d'exposition)	Salon Habitation Chaudière-Appalaches (18 au 20 janvier 2019) *paiement en novembre 2018
1 530 \$	Association des commerçants de véhicules récréatifs du Québec (ACVRQ) (emplacement)	Salon du véhicule récréatif, édition de Montréal (28 février au 3 mars 2019) *paiement en novembre 2018
432 \$	Tessier services d'expositions (service de matériel d'exposition)	Salon du véhicule récréatif, édition de Montréal (28 février au 3 mars 2019) *paiement en décembre 2018

Question 5	<p>La liste des dépenses en formation de communication :</p> <p><u>Organisée par le ministère ou l'organisme :</u></p> <p>a) les sommes dépensées en 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020, ventilées par type d'événement;</p> <p>b) le but recherché par chaque dépense;</p> <p>c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.</p> <p><u>Données par un professionnel ou une firme externe:</u></p> <p>d) les sommes dépensées en 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020;</p> <p>e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;</p> <p>f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);</p> <p>g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;</p> <p>h) le but visé par chaque dépense;</p> <p>i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.</p>
-------------------	--

Liste des dépenses en formation de communication organisée par le ministère ou l'organisme.

Aucune formation en communication n'a été organisée par le ministère ou l'organisme.

Liste des dépenses en formation de communication organisée par un professionnel ou une firme externe

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'organisme en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23) : http://www.curateur.gouv.qc.ca/cura/fr/outils/acces_info.html#info

g) Fournisseurs	h) But visé par la dépense	i) Nombre de formations	d) Sommes dépensées en 2018-2019
Suicide Action Montréal	Recevoir la personne vulnérable au suicide et faciliter l'accès à l'aide	1 formation	352 \$ (2 personnes)
CCHST	Comment traiter avec des clients difficiles ou hostiles	1 formation	55,02 \$ (6 personnes)
La firme Acti-Com inc.	L'écriture stratégique	1 formation	222,22 \$
Événement Les Affaires	Conférence Expérience client	1 formation	1 690 \$ (2 personnes)
Événement Les Affaires	Conférence communication interne	1 formation	1 390 \$ (2 personnes)
La Fusée	Formation Google Analytics	1 formation	590 \$ (2 personnes)
Total			4 299,24 \$

Question 6	<p>La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none">a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020;b) le but visé par chaque dépense;c) la nature de la formation;d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation;e) les personnes qui ont reçu la formation.
-------------------	---

Cette question ne concerne pas le Curateur public

Question 7	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2018-2019, en indiquant:</p> <p>a) les noms du professionnel ou de la firme;</p> <p>b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);</p> <p>c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);</p> <p>d) la date d'octroi du contrat;</p> <p>e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;</p> <p>f) l'échéancier;</p> <p>g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions, par le ou les cabinets ministériels en 2018-2019, en indiquant :</p> <p style="margin-left: 40px;">a) les noms du professionnel ou de la firme;</p> <p style="margin-left: 40px;">b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);</p> <p style="margin-left: 40px;">c) le coût;</p> <p style="margin-left: 40px;">d) l'échéancier;</p> <p style="margin-left: 40px;">e) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.</p>
-------------------	--

Nom de fournisseur	Montant
Bureau du curateur	
Avec Plaisirs	2 462,30
Hôtel Château Laurier Québec	1 213,80
Hôtel Sacacomie	2 448,66
La Petite Cloche	1 147,51
Raymond Chabot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L.	24 990,00
Direction de l'audit interne et de la gestion des risques	
Hôtel Palace Royal (Hôtel Palace Royal Inc.)	1 049,61
Direction des communications	
ACVRQ	1 530,00
ACVRQ	1 265,00
Budgetauto Inc. (Budget)	2 527,10
Bussièrès Communications Inc.	1 045,00
Deschamps impression Inc.	5 035,00
Facebook Inc.	12 831,50
FADOQ -Régions de Québec et Chaudière-Appalaches	1 695,00
Groupe Pro-Expo	1 650,00
Groupe Pro-Expo	1 650,00
Hôtel PUR Québec LP	1 547,44

Nom de fournisseur	Montant
I.C.I. Influence communications Inc.	3 005,40
Les Impressions Litho-Pro Inc.	1 360,00
Imprimerie Héon & Nadeau ltée	2 082,23
Imprimerie Héon & Nadeau ltée	13 861,00
Kennedy, Nicole	9 803,10
Les productions Phenmar Inc.	2 000,00
Provençal, Fanny	2 387,50
Provençal, Fanny	1 687,50
Solisco Numérix	4 855,00
Solisco Numérix	1 045,00
Traduction Proteus Inc.	9 636,54
Direction générale des services aux personnes – Bureau du DG	
Hôtel Gouverneur Place Dupuis S.E.C.	2 710,90
Le Square Phillips, Hôtel & Suites	1 633,23
Direction du soutien à la qualité et à la performance (DSQP)	
A. Derome co. ltée	1 207,70
Federal Express Canada Ltée	4 642,34
Fonds des biens et des services (MTESS)	2 260,00
Fournitures de bureau Denis inc.	1 447,56
Novexco Inc.	5 634,84
Pitney Bowes du Canada ltée	1 732,33
Purolator Inc.	34 505,88
Tab Products of Canada	21 931,52
Direction territoriale Sud	
9247-9724 Québec inc. (Groupe Gagnon)	1 960,00
Bruchési Brassard Inc.	2 480,28
Communauto inc.	2 146,98
La Compagnie de location d'autos Enterprise Canada	1 444,05
Forest, Jacques	2 000,00
Gaumont et Associés Huissiers S.E.N.C.	1 560,29
Grand & Toy limitée	1 458,00
Huissiers Sherbrooke Inc.	1 283,73
Novexco inc.	1 415,50
Paquette & associés, huissiers de Justice S.E.N.C.R.L.	6 363,76
Postes Canada	15 369,92
Sandman Hôtel Montréal Longueuil	2 339,92
SP, Huissier de justice Inc.	1 214,50
Staples Advantage	3 850,76
STM	1 210,00
Direction territoriale de Montréal	
École de technologie supérieure	2 480,00
École nationale d'administration publique (ENAP)	1 950,00
Estelle M. Morin	2 500,00
Grand & Toy limitée	2 886,80

Nom de fournisseur	Montant
Hainault Gravel huissiers de justice Inc.	1 158,82
Novexco Inc.	4 956,83
Paquette & associés, huissiers de Justice S.E.N.C.R.L.	12 611,23
Postes Canada	14 614,17
Staples Advantage	8 665,48
Le Traiteur les Allants ltée	1 397,10
<u>Direction territoriale Nord</u>	
2313-7292 Québec Inc. (Location escompte d'autos et camions)	4 919,85
Best Western Albert Centre-Ville	1 435,60
Carpentier, huissiers de justice	2 041,07
Hôtel du Club de golf Nominique Inc.	1 200,94
La Compagnie de location d'autos Entreprise Canada	3 057,51
Grand & Toy limitée	1 268,00
Groupe Voyages VP	9 956,06
Hôtel Comfort Inn & Suites St-Jérôme	1 675,68
Hôtel Comfort Inn & Suites St-Jérôme	1 485,31
Marie Doye Formation Conseil Inc.	3 000,00
Novexco inc.	3 773,37
Paquette & associés, huissiers de Justice S.E.N.C.R.L.	7 377,33
Paradis Montpetit Beauchamp Inc.	1 378,83
Postes Canada	16 203,66
QRX Groupe de technologie enr	1 883,96
Super 8 Hôtel St-Jérôme TM	1 649,39
<u>Direction territoriale Est</u>	
Confidentiel déchetage de documents Inc.	1 651,65
Étude Jean-Marc Claveau	1 039,61
Gagnon Gagnon, huissiers de justice Inc.	1 094,88
Gagnon Sénéchal Coulombe Inc.	5 046,80
Grand & Toy limitée	3 277,55
Groupe Voyages VP	1 215,34
Hôtel le Dauphin Montréal centre-ville®	3 266,46
Hôtel Le Dauphin Québec	1 535,94
Hôtel Rimouski - Centre de congrès	1 189,24
Location Discam Inc.	8 271,01
Novexco inc.	1 820,88
Postes Canada	22 037,38
Le Square Phillips, Hôtel & Suites	1 827,76
Staples Advantage	4 544,57
Traiteur Deux Gourmandes	1 345,90
Via Rail Canada Inc.	5 238,96
<u>Direction de l'administration des patrimoines</u>	
Plaza centre ville (9292-5718 Québec Inc.)	4 395,94
A. Derome co. ltée	1 121,20
CEGEP Marie-Victorin	2 700,00

Nom de fournisseur	Montant
Frais Café NPH Inc.	1 616,51
Hilton Québec	1 316,52
Hôtel des Coutellier inc.	1 759,68
La Compagnie de location d'autos Entreprise Canada	3 663,69
Le Square Phillips, Hôtel & Suites	2 264,61
Novexco Inc.	4 735,01
Paquette & associés, huissiers de Justice S.E.N.C.R.L.	18 097,34
Via Rail Canada Inc.	1 241,91
Wolters Kluwer Québec ltée	2 548,00
<u>Direction médicale et du consentement aux soins</u>	
Collège des médecins du Québec	9 500,00
Via Rail Canada Inc.	1 621,01
<u>Direction générale des affaires institutionnelles et Secrétariat général</u>	
Ass. sur l'accès et la protection de l'information [A.A.P.I]	1 280,00
Autocars Orléans Express inc.	2 235,26
<u>Direction de la planification, des politiques et de la recherche</u>	
Courrier parlementaire, Le (Publication Mass-Média Inc.)	1 900,00
Leger Marketing Inc.	7 000,00
Meltwater News Canada Inc.	9 000,00
Novexco inc.	1 243,71
Les Solutions Outsidesoft Inc.	1 095,00
Sonia Rioux recherche marketing	16 656,00
Stratégie organisation et méthode SOM Inc.	5 000,00
Wolters Kluwer Québec ltée	1 014,00
<u>Direction du soutien à la gouvernance des TI</u>	
Université du Québec à Montréal (UQAM)	9 354,10
<u>Direction du développement et de la production en TI</u>	
3477355 Canada Inc. (MicroBytes)	1 970,32
AFI expertise	1 400,00
Ancile solutions Inc.	8 262,17
Bell Canada (Compagnie de téléphone Bell du Canada)	7 154,91
Binatek Inc.	1 544,00
Brault et Martineau	1 152,00
Caseware Idea Inc.	5 950,00
CBCI Télécom	3 375,00
CBCI Télécom Canada Inc.	12 939,80
CBCI Télécom Canada Inc.	3 410,00
CBCI Télécom Canada Inc.	18 274,02
CBCI Télécom Canada Inc.	1 405,50
Cogeco Services Réseaux Inc.	6 606,25
Compugen Inc.	10 772,73

Nom de fournisseur	Montant
Compugen Inc.	11 314,36
Connex Québec Inc.	1 456,31
Connex Québec Inc.	7 584,80
Conseillers en gestion et informatique CGI Inc.	18 056,60
Consulis environnement de bureau Inc. (Boutique Ergoburo solution)	3 198,00
Courrier sécuritaire Inc.	2 115,00
Druide Informatique Inc.	1 750,00
Fresche Solutions Inc.	1 653,75
IBM Canada limitée	7 601,32
Informatique Pro-Contact Inc.	7 080,00
Informatique Pro-Contact Inc.	1 180,00
Informatique Pro-Contact Inc.	1 069,20
Informatique Pro-Contact Inc.	3 075,00
INSO	1 623,15
Keyrus Canada Inc.	13 455,00
Micro Logic Sainte-Foy ltée	1 789,40
Micro Logic Sainte-Foy ltée	7 661,36
Micro Logic Sainte-Foy ltée	2 392,00
MicroAge	16 926,00
Novexco Inc.	5 066,10
Octopus-ITSM.Com Inc.	20 700,00
Open Text Corporation	19 500,00
Oracle Canada ULC	2 026,89
QlikTech Corporation	24 852,12
Softchoice LP	2 156,06
Softchoice LP	24 780,00
Softchoice LP	11 980,00
Softchoice LP	2 575,00
Softchoice LP	3 149,00
Les Solutions XMedius inc.	2 115,56
Stanex inc.	7 214,00
TeamViewer GmbH	1 786,68
Technologie Renaps Canada Inc.	3 564,00
Victrix conseil Inc.	5 736,84
Vidéotron ltée	1 468,45
Direction générale des affaires juridiques - Bureau du DG	
Beauchamp et Gilbert, notaires	1 650,00
Cliche Matte Jolicoeur Inc.	1 097,90
Les Éditions Yvon Blais Inc.	7 872,66
En Clair Service-Conseil Inc.	6 450,00
Groupe St-Amour Inc.	1 130,34
Hôtel ALT ville de Québec	1 481,13
Hôtel Château Laurier Québec	1 203,30
Hôtel PUR Québec LP	1 826,84

Nom de fournisseur	Montant
Novexco Inc.	1 394,02
Paquette & associés, huissiers de Justice S.E.N.C.R.L.	2 867,33
Pelletier & Cie avocat Inc.	16 238,31
Thémis Multifactum Inc.	1 089,31
Via Rail Canada Inc.	1 225,72
Wolters Kluwer Québec ltée	4 041,00
<u>Direction des opérations juridiques</u>	
Chambre des Notaires du Québec	15 300,99
Cliche Matte Jolicoeur Inc.	1 441,25
La Compagnie de location d'autos Enterprise Canada,	1 444,99
Le Square Phillips, Hôtel & Suites	2 552,50
Pelletier & Cie avocat Inc.	9 264,93
Via Rail Canada Inc.	2 959,63
Wilson & Lafleur, limitée (Librairie)	1 805,65
<u>Direction générale de l'administration bureau du DG</u>	
Avec Plaisirs	1 259,55
<u>Direction des ressources financières et matérielles</u>	
9247-9724 Québec Inc. (Groupe Gagnon)	2 521,45
A.D.I. Art design international Inc.	4 925,00
Arcadia Inc.	1 335,00
L'Association de taxi Diamond de Montréal ltée	1 981,86
Ateliers de l'E.D.Q.	1 000,78
Bell Canada	4 515,37
Binaték Inc.	2 976,00
Complexe 600 RLO S.E.C	3 181,57
Complices Virtuels Inc.	16 875,00
Déménagement Mont-Bruno/Lakeshore inc.	13 414,42
Ébénisterie Alfredo ltée	5 304,75
Édifice les Façades Inc.	4 809,73
Fournitures de bureau Denis Inc.	1 145,46
Garda du Canada	1 441,83
Germain Larivière [1970] ltée	1 511,11
Gestion d'achats Ram Inc.	21 929,62
Gestion d'achats Ram Inc.	7 707,28
Grand & Toy limitée	16 841,20
Institut de la Gestion Financière du Canada	1 086,00
Maqsim Plus Inc.	1 425,00
Mobilier de Bureau MBH Inc.	1 977,50
Moore Canada Corporation	5 791,50
Néopost Canada limitée	4 102,56
Neopost services location Canada limitée	1 387,35
Novexco inc.	2 312,05
Produits sanitaires Sydco Inc.	1 068,00
Rogers Communications Canada Inc.	54 032,66

Nom de fournisseur	Montant
Sécurité Saturn Inc.	1 553,50
Segacomm Inc.	1 926,80
Serrurier Sirois Inc.	1 376,85
Les Services d'eau Jonli inc. (Jonli Water Services)	3 557,00
SLV Expert Inc.	11 093,75
Staples Advantage	3 513,82
Stericycle Communication Solutions, ULC	13 306,31
STM	2 107,50
Taxis Coop Québec 525-5191	1 130,01
Teknion Roy & Breton Inc.	2 299,20
Telus Communications Inc.	2 316,51
Tenaquip limitée	2 876,20
Transport W. Cyr [1984] Inc.	1 210,00
<u>Direction des ressources humaines</u>	
3731537 Canada Inc.	1 040,60
Acti-Com	14 000,00
Avec Plaisirs	1 082,86
Bandulet, Sonia (artiste Joaillier)	2 750,00
Barreau du Québec	10 484,00
Caseware Idea Inc.	7 443,00
Centre Canadien d'Hygiène et de Sécurité au Travail	9 170,00
CIRA Services médicaux Inc.	6 238,33
Commission scolaire de Montréal (CS de Montréal)	3 660,00
Conférences Isabelle Fontaine	2 174,39
Duplessis, Michelle	1 500,00
École de technologie supérieure	1 734,00
École nationale d'administration publique (ENAP)	12 485,00
École nationale d'administration publique (ENAP)	4 325,00
Expertises Michel Grégoire Inc.	1 000,00
Formation Qualitemps Inc.	4 020,00
Forum des jeunes de la Fonction publique québécoise	1 415,00
Fusium Solutions	3 096,99
Gestion Conseil Mario Côté Inc.	6 000,00
Gestion/conseil Manon Daigneault Inc.	2 000,00
Global Lingua	1 275,00
Groupe CFC	2 639,25
Groupe CFC	13 140,00

Nom de fournisseur	Montant
HEC Montréal	1 355,75
Médias Transcontinental S.E.N.C.	4 082,07
Médias Transcontinental S.E.N.C.	1 480,00
Médias Transcontinental S.E.N.C.	1 390,00
Vérifications mondiales MINTZ	3 320,00
MLS-Montréal Langue et Savoir	5 088,00
Novexco inc.	1 523,86
Optima santé globale Inc.	18 122,16
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	8 745,00
Ordre des conseillers en ressources humaines agréés	1 311,00
ParaMed Clinique Services Santé	1 300,00
Part du Chef	2 322,95
Paul-André Lafleur M.D. Inc.	1 181,00
Planterra ltée	3 348,00
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	1 290,00
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	1 970,00
Solutions & Co.	1 450,00
Solutions & Co.	4 564,50
Solutions TRIMA Inc.	4 500,00
Suicide - Action Montréal Inc.	1 320,00
Technologia Formation	1 650,00
Technologia Formation	2 865,00
Technologia Formation	1 650,00
Technologia Formation	1 650,00
Technologia Formation	1 290,00
Technorm Inc.	1 008,00
Versalys	1 570,00
Versalys	2 015,00
Via Rail Canada inc.	2 625,61

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>

Question 8	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2018-2019 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la <i>Loi sur les contrats des organismes publics</i>, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none">a) le nombre d'autorisations;b) le nom du professionnel ou de la firme touché(s) faisant l'objet de cet octroi;c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;d) le montant accordé;e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;f) les motifs de la demande;g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats. <p>Indiquer si le ministre ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.</p>
-------------------	--

Appel d'offres sur invitation

1. Contrat de traduction – Nicole Kennedy

- d) 9 337,50 \$ sur un contrat original de 62 250,00 \$
- f) Des besoins urgents et imprévus ont requis cet ajout.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>

Question 9	Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) la liste des soumissions et le montant de chacune; b) la grille d'évaluation des soumissions; c) la justification du choix du soumissionnaire retenu; d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat; e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
-------------------	--

1) DTI17-057 : Services professionnels de gestion de projet en technologies de l'information

a) Soumissionnaires :

- i) Les Services conseils ABna inc. : 4 418 126,15 \$
- ii) Cofomo inc. : 3 162 670,63 \$ (soumissionnaire dont l'offre de services a été déclarée non conforme à la réglementation prescrite)
- iii) Groupe Onepoint inc. : 3 683 922 \$ (soumissionnaire dont l'offre de services a été déclarée non conforme à la réglementation prescrite)
- iv) Conseillers en Gestion et Informatique CGI inc. : 3 647 312,76 \$ (montant soumissionné) et 3 570 247,00 \$ (montant adjudgé)

2) DTI18-076 : Travaux d'architecture pour la transformation au numérique du Curateur public

a) Soumissionnaires :

- i) Conseillers en Gestion et Informatique CGI inc. (CGI) : 2 280 438,83 \$
- ii) Cofomo inc. : 2 086 750,00 \$

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca>

Question 10	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2018-2019, en indiquant, pour chaque contrat :</p> <ul style="list-style-type: none">a) les noms du professionnel ou de la firme;b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);c) le coût;d) l'échéancier;e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.
--------------------	---

Veillez-vous référer à la réponse de la question 7.

Question 11	<p>Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2018-2019 :</p> <ul style="list-style-type: none">a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;e) une description de son mandat;f) la date de début de son contrat;g) la date prévue de fin de son contrat;h) sa rémunération annuelle.
--------------------	---

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000\$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Question 12	<p>Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2004-2005, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom du projet; b) la nature du projet; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; e) les plus récentes évaluations du coût du projet; f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet; h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet; k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : <ul style="list-style-type: none"> - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants; l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la <i>Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics</i>; m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.
-------------	--

En 2018-2019, le Curateur public a poursuivi ses projets de développement informatique, d'optimisation et d'amélioration des services à la clientèle. Ces projets inscrits au plan d'action annuel de l'organisation sont arrimés aux priorités stratégiques. Ils font également partie de la programmation annuelle des ressources informationnelles (PARI 2018-2019) du Curateur public au chapitre des nouveaux développements informatiques ou des travaux en continuité de plus de 100 000 \$.

Les projets de développement informatique de plus de 100 000 \$ pour 2018-2019 sont présentés dans le tableau suivant. Ce tableau donne le statut des projets en date du 28 février 2019.

Par ailleurs, l'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivant : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>.

Question 12

Projets de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ en cours en 2018-2019

Étude des crédits 2018-2019 Question 12 - Annexe							
Nom du projet informatique (A)	Nature du projet (B)	Montant initial prévu (D)	Opportunité pour du logiciel libre (L)	Sommes dépensées en 2018-2019 (F)	Dépense totale du projet en date du 28 fév 2019 (F)	Pourcentage d'avancement (I)	Nombre et liste des pénalités (M)
<i>Projet 2813 - Travaux d'évolution de l'environnement d'essais automatisés</i>	Développement applicatif	327 410 \$	S.O.	113 144 \$	131 434 \$	100%	S.O.
<i>Projet 2818 - Conversion du calendrier de production de nuit</i>	Développement applicatif	315 483 \$	S.O.	86 748 \$	240 852 \$	100%	S.O.
<i>Projet 4040 - Mise à niveau du PGI - Implantation</i>	Développement applicatif	172 000 \$	S.O.	11 725 \$	11 725 \$	11%	S.O.
<i>Projet 2814 - Les rapports de reddition de compte annuelle et finale</i>	Développement applicatif	510 513 \$	S.O.	126 504 \$	651 336 \$	98%	S.O.
<i>Projet 2808 - Optimisation de la prise en charge du patrimoine</i>	Développement applicatif	563 197 \$	S.O.	77 547 \$	558 378 \$	100%	S.O.
<i>Projet 2719 - Système de gestion de l'information sur la personne représentée</i>	Développement applicatif	6 869 769 \$	S.O.	1 011 787 \$	3 503 452 \$	51%	S.O.
<i>Projet 2764 - Mise en place d'un registre de destruction</i>	Développement applicatif	506 802 \$	S.O.	102 034 \$	122 762 \$	28%	S.O.
<i>Projet 2806 - Gestion électronique des procédures judiciaires</i>	Développement applicatif	588 728 \$	S.O.	487 734 \$	558 134 \$	98%	S.O.
<i>Projet 2817 - Développement de mesures de contrôle des accès</i>	Développement applicatif	248 554 \$	S.O.	83 684 \$	83 684 \$	40%	S.O.
<i>Projet 2766 - Migration des rapports des sous-systèmes complémentaires à Oracle BI Publisher</i>	Développement applicatif	727 264 \$	S.O.	187 254 \$	187 254 \$	26%	S.O.
<i>Projet 2820 - Optimisation du traitement des demandes d'accès à l'information (traitement numérique des documents)</i>	Développement applicatif	296 226 \$	S.O.	26 326 \$	26 326 \$	9%	S.O.
<i>Projet 2819 - Migration d'Oracle Fusion Middleware vers la version 12C</i>	Développement applicatif	441 808 \$	S.O.	285 796 \$	285 796 \$	65%	S.O.
<i>Projet 2779 - Optimisation du calcul et du suivi des honoraires</i>	Développement applicatif	761 083 \$	S.O.	25 806 \$	25 806 \$	3%	S.O.
<i>Projet 2797 - Effets d'encaissements</i>	Développement applicatif	496 495 \$	S.O.	40 106 \$	40 106 \$	9%	S.O.
<i>Projet 2844 - Gestion REEI (Régime enregistré d'épargne-invalidité)</i>	Développement applicatif	698 818 \$	S.O.	35 274 \$	35 274 \$	5%	S.O.
<i>Projet 7000 - Optimisation des traitements de données de l'Espace informationnel du Curateur public du Québec</i>	Développement applicatif	155 208 \$	S.O.	20 714 \$	20 714 \$	13%	S.O.
<i>Projet 2824 - Déploiement des outils de numérisation (GED)</i>	Développement applicatif	772 976 \$	S.O.	70 793 \$	70 793 \$	9%	S.O.

Question 13	<p>Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2018-2019 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la photocopie; b) le mobilier de bureau; c) l'ameublement; d) la décoration et l'embellissement; e) le distributeur d'eau de source; f) le remboursement des frais de transport; g) le remboursement des frais d'hébergement; h) le remboursement des frais de repas; i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes; j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : <ul style="list-style-type: none"> I. a) au Québec; II. b) à l'extérieur du Québec.
--------------------	---

DÉPENSES POUR LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

a) Photocopie	63 957,98 \$
b) Mobilier de bureau	34 834,91 \$
c) Ameublement de bureau	0 \$
d) Location ou achat d'encadrement	0 \$
e) Distributeurs d'eau de source	0 \$
f) Frais de transport	237 950,87 \$
g) Frais d'hébergement	76 243,89 \$
h) Frais de repas	53 727,78 \$
i) Frais d'alcool et de fêtes	0 \$
j) Dépenses relatives à la participation à des congrès, colloques et tout type de perfectionnement ou ressourcement (incluant les salaires)	
I.a) au Québec	
Montant pour l'année financière 2018-2019	798 405 \$
II.b) à l'extérieur du Québec	
Montant pour l'année financière 2018-2019	3 174 \$

Question 14	<p>Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2018-2019, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre de téléphones cellulaires (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil; b) le nombre de tablettes électroniques (IPAD ou autres) utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil; c) le nombre de téléavertisseurs utilisés; ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil; d) les coûts d'acquisition des appareils; e) le coût d'utilisation des appareils; f) le coût des contrats téléphoniques; g) les noms des fournisseurs; h) le nombre de minutes utilisées; i) le coût des frais d'itinérance; j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu; k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.
--------------------	---

d) Coût d'acquisition des appareils **2 771,35 \$**

e) Coût d'utilisation des appareils **61 044,89 \$**

f) Coût mensuel des contrats téléphoniques depuis le 1^{er} avril 2016

Contrat CSPQ janvier 2016 -juin 2025 :

- Téléphones cellulaires intelligents :
 - Rogers :
 - Appareil subventionné : 33,90\$ / mois
 - Appareil non-subventionné : 27,90 \$ / mois
 - Telus (Appareil non – subventionné : 28,15 \$ / mois
- Téléphones cellulaires voix seulement :
 - Rogers (Appareil subventionné et non – subventionné) : 9,20\$ / mois
 - Telus :
 - Appareil subventionné : 10,45 \$ / mois
 - Appareil non – subventionné : 7,45 \$ / mois

i) Coût des frais d'itinérance **169,87 \$**

j) Coût de résiliation **244,00 \$**

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Curateur public en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25). <http://www.curateur.gouv.qc.ca>

Question 15	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) pour l'année 2018-2019 ainsi que pour les prévisions pour 2019-2020:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus; b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins; c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel; d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi; e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) – le coût moyen par employé, selon la classe de travail; f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel; g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi; h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique; i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers; j) l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir; l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie; m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires; o) le nombre d'employés permanents et temporaires; p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raison du départ. q) le nombre de postes abolis, ventilé par corps d'emploi. r) l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs, par année, depuis l'instauration de la loi. s) le nombre de postes vacants
--------------------	---

Pour l'année financière 2018-2019

15a) et 15b) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.)

Voir les tableaux ci-joints.

15c) Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel

11 421,54 jours de maladie

15d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi

Regroupement catégorie d'emploi	Catégorie d'emploi	Effectif	Réserve + banque de jours de maladie	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus
01 Cadres et TES	Cadres	37	1 773,64	9	15	6	7
02 Professionnels	Professionnels	387	14 405,86	177	118	49	43
03 Fonctionnaires	Personnel de bureau	91	1 037,41	62	24	5	0
	Techniciens et assimilés	207	3 728,88	114	71	19	3
05 Étudiants et stagiaires	Étudiants et stagiaires	61	0,00	61	0	0	0
Total		783	20 945,80	423	228	79	53

15e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) – le coût moyen par employé, selon la classe de travail

Heures supplémentaires	Nombre d'heures
TOTAL d'heures effectuées	10 496,23
Totales d'heures payées	5 994,33
Totales d'heures compensées	4 501,90

Classe de travail	Nombre d'employés	Coût moyen par employé
Cadres	0,00	0,00
Professionnels	174,00	2 344,87 \$
Personnel du bureau et techniciens	101,00	743,54 \$

15f) Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel

12 775,56 jours

15g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

Regroupement catégorie d'emploi	Catégorie d'emploi	Effectif	Réserve de jours de vacances	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus
01 Cadres et TES	Cadres	37	620,80	16	19	2	0
02 Professionnels	Professionnels	387	3 128,25	271	109	5	2
03 Fonctionnaires	Personnel de bureau	91	551,87	62	28	1	0
	Techniciens et assimilés	207	1 480,68	133	74	0	0
05 Étudiants et stagiaires	Étudiants et stagiaires	61	21,29	60	1	0	0
Total		783	5 802,90	542	231	8	2

15i) Le nombre de personnes et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels) qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1° de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

15j) L'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions)

Région no.	Objet	Personnel d'encadrement	Professionnels	Personnel de bureau	Techniciens et assimilés	Total
01	Bas Saint-Laurent (Rimouski)	0	3	0	0	3
02	Saguenay/Lac-Saint-Jean	0	6	0	0	6
03	Capitale-Nationale	4	31	7	19	61
04	Mauricie (Trois-Rivières)	0	5	0	0	5
05	Estrie (Sherbrooke)	0	9	0	4	13
06	Montréal	26	231	49	109	415
07	Outaouais (Gatineau)	0	3	0	0	3
08	Abitibi-Témiscamingue (Rouyn)	0	3	0	0	3
15	Laurentides (Saint-Jérôme)	4	25	6	15	50
16	Montérégie (Longueuil)	4	21	3	9	37
17	Centre-du-Québec (Victoriaville)	0	1	0	2	3
	Total	38	338	65	158	599

15k) L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir

61 employés ont bénéficié d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir

15l) Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie

9 employés ont bénéficié d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie

15m) Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions)

Objet	Personnel d'encadrement	Professionnels	Techniciens et personnel de bureau	Total
Montréal (06)	26	256	214	496
Capitale-Nationale (03)	4	36	32	72
Saguenay/Lac-Saint-Jean (02)	0	7	0	7
Bas Saint-Laurent (Rimouski) (01)	0	4	0	4
Laurentides (Saint-Jérôme) (15)	4	31	27	62
Mauricie (Trois-Rivières) (04)	0	5	0	5
Abitibi-Témiscamingue (Rouyn) (08)	0	3	0	3
Outaouais (Gatineau) (07)	0	3	0	3
Montérégie (Longueuil) (16)	4	29	18	51
Estrie (Sherbrooke) (05)	0	11	5	16
Centre-du-Québec (Victoriaville) (17)	0	2	2	4
Total	38	387	298	723
* Incluant le poste du dirigeant d'organisme				

15n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

15o) Le nombre d'employés permanents et temporaires

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

15p) Le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

15q) Le nombre de postes abolis, ventilé par corps d'emploi

Aucun poste n'a été aboli au net.

15r) l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

15s) le nombre de poste vacants

2018-2019 : 67 postes vacants

FICHE SYNTHÈSE

Question 15_a_b																		
Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, pour chaque catégorie d'emplois (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) pour 2018-2019																		
Répartition par tranches d'âge	Moins de 35 ans						35 ans et plus											
	Femmes			Hommes			Total			Femmes			Hommes			Total		
	Nb	%		Nb	%		Nb	%		Nb	%		Nb	%		Nb	%	
Aucune catégorie	0	0,00%		0	0,00%		0	0,00%		0	0,00%		0	0,00%		0	0,00%	
Personnel d'encadrement	0	0,00%		1	0,87%		1	0,87%		20	3,29%		17	2,80%		37	6,09%	
Professionnels	63	54,78%		17	14,78%		80	69,57%		210	34,54%		97	15,95%		307	50,49%	
Fonctionnaires	25	21,74%		9	7,83%		34	29,57%		201	33,06%		63	10,36%		264	43,42%	
Total	88	76,52%		27	23,48%		115	100,00%		431	70,89%		177	29,11%		608	100,00%	
Proportion par tranche d'âge	15,91%									84,09%								

Note : Données fournies par le système SAGIR

FICHE SYNTHÈSE

Question 15_a_b

Le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, des anglophones, des autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emplois (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) pour 2018-2019

Répartition par tranches d'âge	Moins de 35 ans										35 ans et plus									
	Personnes handicapées		Communautés culturelles		Anglophones		Autochtones		Personnes handicapées		Communautés culturelles		Anglophones		Autochtones					
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%				
Aucune catégorie	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%				
Personnel d'encadrement	0	0,00%	1	0,14%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	3	0,41%	1	0,14%	0	0,00%				
Professionnels	1	0,14%	10	1,38%	0	0,00%	0	0,00%	6	0,83%	39	5,39%	5	0,69%	1	0,14%				
Fonctionnaires	0	0,00%	15	2,07%	0	0,00%	0	0,00%	5	0,69%	104	14,38%	1	0,14%	3	0,41%				
Total	1	0,14%	26	3,60%	0	0,00%	0	0,00%	11	1,52%	146	20,19%	7	0,97%	4	0,55%				

Note : Données fournies par le système SAGIR

FICHE SYNTHÈSE

Question 15_a_b	Total du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, des anglophones, des autochtones et des communautés culturelles en poste au Curateur public du Québec pour chaque catégorie d'emplois (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), toutes tranches d'âge confondues, pour 2018-2019													
	Répartition par groupes		Femmes		Hommes		Personnes handicapées		Communautés culturelles		Anglophones		Autochtones	
	Catégories	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Aucune catégorie	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Personnel d'encadrement	20	2,77%	18	2,49%	0	0,00%	0	0,00%	4	0,55%	1	0,14%	0	0,00%
Professionnels	273	37,76%	114	15,77%	7	0,97%	49	6,78%	5	0,69%	1	0,14%	1	0,14%
Fonctionnaires	226	31,26%	72	9,96%	5	0,69%	119	16,46%	1	0,14%	3	0,41%	3	0,41%
Total	519	71,78%	204	28,22%	12	1,66%	172	23,79%	7	0,97%	4	0,55%	4	0,55%

Note : Données fournies par le système SAGIR

Renseignements généraux

Page 3

Question 16	<p>Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2018-2019 et les prévisions pour l'année 2019-2020 de :</p> <ul style="list-style-type: none">a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2019-2020 et les indemnités de retraite qui seront versées;d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
------------------------	--

a) Nombre de départs à la retraite en 2018-2019, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

b) Nombre de remplacements en 2018-2019 effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines :

Il y a eu 8 remplacements en 2018-2019.

c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2019-2020 et les indemnités qui seront versées;

Se référer à la réponse de la question 16 a).

d) Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats :

Au cours de l'année 2018-2019, le Curateur public du Québec a embauché 5 ex-employés retraités pour un contrat d'une durée inférieure ou égale à cinquante-cinq jours travaillés, conformément aux règles gouvernementales en vigueur.

Question 17	<p>Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2018-2019 en indiquant pour chacun d'eux :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) l'emplacement de la location; b) la superficie totale pour chaque local loué; c) la superficie totale réellement occupée; d) la superficie inoccupée; e) le coût de location au mètre carré; f) le coût total de ladite location; g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisée depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; h) la durée du bail; i) le propriétaire de l'espace loué; j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
--------------------	---

Les coûts d'aménagement réalisé au Curateur public, depuis le 1^{er} avril 2018 et le bureau visé :

MONTREAL – 454, Place Jacques-Cartier (Direction territoriale – Région Centre) (Propriétaire : Édifice Le Coin Inc.)	
Nature des travaux	Remplacement de tapis et peinture
Coût aménagement (amorti sur 60 mois, nouveau bail de 5 ans)	370 305,90 \$

Liste des baux pour les espaces loués :

MONTREAL - 600, boul. René-Lévesque Ouest (Siège social) (Propriétaire : Complexe 600 RLO S.E.C.)	
Superficie locative en mètre carré	10 305,38
Coût annuel	3 520 372,90 \$
Durée Renouvellement / Préavis	10 ans Annuel / 24 mois

MONTREAL – 1425, boul. René-Lévesque Ouest (entrepôt) (Propriétaire : Complexe 1425 RLO S.E.C.)	
Superficie locative en mètre carré	403,12
Coût annuel	58 080,72 \$
Durée Renouvellement / Préavis	Dénonciation du bail Recherche d'un nouvel entrepôt

QUÉBEC - 400 boul. Jean-Lesage (Direction territoriale – Région Est) (Propriétaire : Édifice Les Façades Inc.)	
Superficie locative en mètre carré	2 103,48
Coût annuel	410 171,16 \$
Durée Renouvellement / Préavis	5 ans et option de renouvellement de 5 ans disponible, avec préavis de 11 mois. Annuel / 12 mois

TROIS-RIVIÈRES – 25, Rue Des Forges (Point de service – Région Nord) (Propriétaire : Développement Olymbec inc.)	
Superficie locative en mètre carré	429,45
Coût annuel	70 126,32 \$
Durée Renouvellement / Préavis	3 ans Mensuel / 6 mois

LONGUEUIL – 201, Place Charles-Le Moyne (Direction territoriale – Région Sud) (Propriétaire : SQI)	
Superficie locative en mètre carré	1 235,13
Coût annuel	220 840,92 \$
Durée Renouvellement / Préavis	Aucune, propriété de/ la SQI

SAINT-JÉRÔME – 222, rue Saint-Georges (Direction territoriale – Région Nord) (Propriétaire : SQI)	
Superficie locative en mètre carré	1 690,12
Coût annuel	318 811,80 \$
Durée Renouvellement / Préavis	Aucune, propriété de la SQI

RIMOUSKI – 337, Rue Moreault (Point de service – Région Est) (Propriétaire : SQI)	
Superficie locative en mètre carré	158,39
Coût annuel	26 464,32 \$
Durée Renouvellement / Préavis	Aucune, propriété de la SQI

SHERBROOKE – 200, rue Belvédère Nord (Point de service – Région Sud) (Propriétaire : 2423-5632 Québec Inc.)	
Superficie locative en mètre carré	354,46
Coût annuel	85 237,68 \$
Durée Renouvellement / Préavis	Fin du bail le 14 juillet 2019. L'immeuble deviendra une propriété de la SQI au 15 juillet 2019.

SAGUENAY – 227, rue Racine Est (Point de service – Région Est) (Propriétaire : SQI)	
Superficie locative en mètre carré	190,24
Coût annuel	40 054,08 \$
Durée Renouvellement / Préavis	Aucune, propriété de la SQI

ROUYN-NORANDA – 255, rue Principale (Point de service – Région Nord) (Propriétaire : Développement Tétra Inc.)	
Superficie locative en mètre carré	121,06
Coût annuel	23 627,28 \$
Durée Renouvellement / Préavis	5 ans 5 ans / 11 mois

GATINEAU – 16, rue Impasse de la Gare-Talon (Point de service - Région Nord) (Propriétaire : 102662 Canada Inc.)	
Superficie locative en mètre carré	149,71
Coût annuel	39 731,04 \$
Durée Renouvellement / Préavis	5 ans Annuel / 6 mois

VICTORIAVILLE – 62, rue Saint-Jean-Baptiste (Point de service - Région Sud) (Propriétaire : SQI)	
Superficie locative en mètre carré	221,87
Coût annuel	31 207,68\$ \$
Durée Renouvellement / Préavis	Aucune, propriété de la SQI

MONTREAL – 454, Place Jacques-Cartier (Direction territoriale – Région Centre) (Propriétaire : Édifice Le Coin Inc.)	
Superficie locative en mètre carré	2 303,79
Coût annuel	598 285,92 \$
Durée Renouvellement / Préavis	5 ans Annuel / 12 mois

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du Curateur public en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 27). <http://www.curateur.gouv.qc.ca>

Question 18	<p>Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2018-2019, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :</p> <ul style="list-style-type: none">a) les dates des travaux;b) les coûts;c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
--------------------	--

Il n'y a pas eu de travaux de cet ordre au Curateur public du Québec en 2018-2019

Question 19	<p>Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2018-2019, en indiquant pour chaque individu :</p> <ul style="list-style-type: none">a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;b) le titre de la fonction;c) l'adresse du port d'attache;d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;e) la prime de départ versée, le cas échéant;f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;h) la description de tâches;i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet;j) le nombre total d'employés au cabinet;k) la masse salariale totale par cabinet;l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : <i>Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État</i>
--------------------	---

Cette question ne concerne pas le Curateur public du Québec.

Question 20	Liste des sommes d'argent versées en 2018-2019, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
--------------------	---

Le Curateur public du Québec n'a versé aucune somme d'argent à titre discrétionnaire au cours de l'année financière 2018-2019.

Question 21	<p>Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :</p> <ul style="list-style-type: none">a) le nom de la personne;b) le poste occupé;c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;e) la date de l'assignation hors structure;f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.g) les prévisions pour 2019-2020
-------------	---

Il n'y a pas de personnel hors structure rémunéré par le Curateur public et qui n'occupe aucun poste en 2018-2019.

Question 22	<p>Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none">a) le poste initial;b) le salaire;c) le poste actuel, s'il y a lieu;d) la date de la mise en disponibilité;e) les prévisions pour 2019-2020.
-------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 23	<p>Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2018-2019, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :</p> <ul style="list-style-type: none">a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);b) par catégorie d'âge.c) prévisions pour 2019-2020;
--------------------	--

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 24	Pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2019-2020.
--------------------	---

Il n'y a aucun poste aboli au Curateur public en 2018-2019.

Question 25	Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présentez l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2019-2020, par mission.
-------------	--

La réponse est à la question 15 j).

Question 26	<p>Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none">a) le nom de la personne;b) le poste occupé et le nom de l'organisme;c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;d) l'assignation initiale;e) l'assignation actuelle;f) la date de l'assignation hors structure;g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
-------------	--

Il n'y a pas de personnel rémunéré par le Curateur public et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres.

Question 27	<p>Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2018-2019, en précisant pour chaque abonnement :</p> <p>a) coût de chacun;</p> <p>b) le fournisseur;</p> <p>c) la nature du service;</p>
--------------------	---

Titre	Fournisseur	Quantité	Coût \$
Accès à l'information & PRP Mise à jour en ligne no. 39	Wolters Kluwer	1	721,00
Accès à l'information & PRP en ligne	Wolters Kluwer	1	1014,00
Accès à l'information : Loi annotée. Mises à jour no.43 & no.44	Éditions Yvon Blais	1	342,10
Club de presse Blitz	Blitz 24 inc	1	615,00
Code civil du Québec : Mises à jour	Éd. Wilson & Lafleur	2	164,00
Code de procédure civile : Mises à jour	Éd. Wilson & Lafleur	2	164,00
Courrier parlementaire	Courrier parlementaire	1	1900,00
Développement humain, changement social	EBSCO	1	100,00
Journal de Montréal	Journal de Montréal	1	135,20
Le bel âge	EBSCO	1	31,95
Le Devoir	Le Devoir	1	201,07
Magazine Équilibre	ACSM – Montréal	1	40,00
Meltwater	Meltwater	1	9 900,00
Nouvelles pratiques sociales	Érudit	1	113,00
Profession Santé	EBSCO	1	97,00
Protégez-vous	EBSCO	1	64,95
Québec Science	EBSCO	1	47,00
Revue canadienne du vieillissement	Association canadienne de gérontologie	1	270,00
Revue de la protection des mineurs et des adultes	Schulthess	1	201,74
Revue francophone de la déficience intellectuelle	Érudit	1	98,00

Revue Gestion (abonnement corporatif)	HEC Montréal	1	350,00
Santé mentale au Québec	Érudit	1	125,00
Service social	Érudit	1	164,00
The Gazette	The Gazette	1	198,00
Vie & vieillissement	Association québécoise de gérontologie	1	90,00
Vivre ensemble	EBSCO	1	73,21
Services Mise à jour Code civil et Code Proc. civile	Les Éditions juridiques FD Inc.	2	205,80
Services Mise à jour Code Procédure civile annoté	Les Éditions juridiques FD Inc.	2	260,40
L'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, santé et services sociaux – Mises à jour 24, 25 et 26	Wolters Kluwer	3	2407,65
L'accès à l'information et la protection des renseignements personnels – Mises à jour 39, 40 et 41	Wolters Kluwer	3	2592,45
EXPCIVIL / EXPRESS 1 à 4 ACCES INCLUS	SOQUIJ	1	689,85
ACCESAZIM / FRAIS CODE D'ACCÈS – AVRIL 2018 À MARS 2019	SOQUIJ	12	279,84
ACCÈS À L'INFO : LOI ANNOTÉE MAJ. 42, 43 et 44	Éditions Yvon Blais	3	503,20
La Référence Droit québécois Frais pour services en ligne (1 ^{er} août 2018 au 31 août 2019)	Éditions Yvon Blais	1	7643,61
Frais de justice législation annoté MAJ. 2018-1, 2 et 3; MAJ 2019-1	Éditions Yvon Blais	4	397,10
DROIT DE SANTÉ LOIS & RÈGLEMENTS 2018 MAJ 2-3-4 et MAJ 2019-1	Éditions Yvon Blais	4	487,40
Mise à jour / Abonnement annuel du Code civil du Québec	Les Éditions Wilson & Lafleur	3	252,00
Mise à jour / Abonnement annuel du Code de procédure civile	Les Éditions Wilson & Lafleur	2	164,00
Abonnement annuel Code Criminel	Les Éditions Wilson & Lafleur	3	246,00
Alter Ego : Code de procédure civile : Édition 2019 (5 copies)	Les Éditions Wilson & Lafleur	5	577,50

* Meltwater est un outil de veille informationnelle qui donne accès à une base de données de publications électroniques québécoise, canadienne et étrangères (articles de presse, articles d'organisations ou groupes divers, blogues de spécialistes, communiqués de presse, vidéos, rapports statistiques, etc.) et permet de répertorier celles-ci selon des thématiques choisies.

Question 28	Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.
--------------------	---

Aucune somme n'a été déboursée par le Curateur public du Québec à cet égard.

Question 29	<p>Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :</p> <ul style="list-style-type: none">a) le nom du site Web;b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;c) les coûts de construction du site;d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);g) la fréquence moyenne de mise à jour;h) le responsable du contenu sur le site.
--------------------	---

a) Le nom du site Web

Le site Web du Curateur public ne répond à aucune appellation particulière.

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site

Le site Web du Curateur public a été conçu par RNC Média.

c) Les coûts de construction du site

Aucun travail de construction n'a eu lieu du 1^{er} avril 2018 au 28 février 2019.

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour

L'hébergement, l'entretien et la mise à jour n'ont entraîné aucuns coûts du 1^{er} avril 2018 au 28 février 2019.

e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement)

Aucuns travaux de modernisation ou de refonte n'ont eu lieu du 1^{er} avril 2018 au 28 avril 2019.

Question 30	<p>Nominations, pour 2018-2019, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée:</p> <ul style="list-style-type: none">a) la liste;b) le nom de la personne;c) les mandats de chacune de ces personnes;d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;e) le résultat du travail effectué;f) les échéances prévues;g) les sommes impliquées.
-------------	--

Voir la réponse à la question 7.

Question 31	Pour 2018-2019, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.
--------------------	--

Cette question ne concerne pas le Curateur public du Québec.

Question 32	<p>Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information:</p> <ul style="list-style-type: none">a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;c) le nombre total de demandes reçues;d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai en indiquant, par demande, le temps de réponse.
--------------------	--

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2018-2019 du Curateur public du Québec.

Question 33	<p>La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2018-2019 :</p> <ul style="list-style-type: none">a) le détail des mandats;b) le coût (déplacements, etc.);c) le nombre de ressources affectées;d) le nombre de rencontres;e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;f) l'objet;g) les dates.
--------------------	---

Cette question ne concerne pas le Curateur public du Québec.

Question 34	Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 35	La liste des ententes et leur nature, signées en 2018-2019 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 36	Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020.
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 37	L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2019-2020.
--------------------	--

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au Rapport annuel 2018-2019 du Curateur public.

Question 38	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2019 pour 2019-2020.
--------------------	--

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 39	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2018-2019, ainsi que les prévisions pour 2019-2020 et 2020-2021, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
--------------------	--

Le Curateur public du Québec ne reçoit aucune somme d'argent du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement.

Question 40	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc), fournir pour l'année financière 2018-2019, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.
-------------	--

Durant l'année financière 2018-2019, le montant total suivant a été versé pour des bonis pour rendement exceptionnel:

Boni pour rendement exceptionnel	Professionnels	38 924,24 \$
----------------------------------	----------------	---------------------

Question 41	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2018-2019, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.
-------------	--

Une indemnité de 74 830,00 a été versée à titre d'allocation de transition (emploi supérieur) versée en vertu du décret 169-2013.

Question 42	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2018-2019 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 43	<p>Pour 2018-2019, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne :</p> <ul style="list-style-type: none">a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
-------------	--

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction au Curateur public.

Question 44	<p>Pour 2018-2019, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels. Pour chaque personne:</p> <ul style="list-style-type: none">a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;b) fournir la liste des salaires versés.
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif.

Question 45	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.
--------------------	---

Comité de placement

Le comité de placement est formé de trois personnes. Les membres de ce comité sont :

- M^{me} Louise Charrette
- M. Gilles Chouinard
- M. Charles Lefebvre

Mandat

Institué en vertu de la Loi sur le curateur public (art. 46), ce comité a pour mandat de conseiller le Curateur public en matière de placement des biens dont ce dernier assume l'administration.

Honoraires

Comme les membres du comité de placement ne sont pas des employés rémunérés du secteur public québécois, ils reçoivent, en vertu du décret 1168-98 du 9 septembre 1998, des honoraires de 250 \$ par réunion. Pour la période du 1^{er} avril 2018 au 28 février 2019, le Curateur public a versé 1 750 \$ en honoraires aux membres du comité de placement.

Comité de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées

Le comité de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées est formé de six personnes. Les membres de ce comité sont :

- M. Paul-Antoine Beaudoin
- M^{me} Nathalie Drouin
- M^{me} Sarita Israël
- M^{me} Yvette Lajeunesse
- M. Jocelin Lecomte
- M^{me} Louise Francoeur

Mandat

Institué en vertu de la Loi sur le curateur public (art. 17.1), ce comité a pour mandat général de conseiller le Curateur public en matière de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées.

Honoraires

En vertu du décret 753-2000 du 15 juin 2000, deux membres peuvent recevoir une rémunération de 250 \$ par réunion, car ils sont retraités du secteur public québécois. Les autres membres du comité sont des employés rémunérés du secteur public québécois et ne reçoivent donc aucune rémunération pour participer aux réunions. Pour la période du 1^{er} avril 2018 au 28 février 2019, le Curateur public n'a versé aucun montant en honoraires aux membres de ce comité de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées.

Comité d'audit

Le comité d'audit est formé de cinq personnes et présidé temporairement par le curateur public. Les membres de ce comité sont :

- M. Jacques Bisson
- M^{me} Diane Leblanc
- M^{me} Christiane Lecompte
- M^{me} Marjolaine Loiselle
- M. Jean Tessier

Mandat

Le comité d'audit est institué par le curateur public pour l'appuyer dans le suivi des processus et des systèmes de gouvernance, de contrôle et de reddition de comptes. Le mandat du comité consiste à offrir un regard objectif en formulant des observations et des conseils sur des enjeux liés à la gouvernance, aux risques, aux contrôles, aux exigences réglementaires et, enfin, à la qualité de l'information, de la surveillance et de la reddition de comptes qu'effectue la haute direction.

Honoraires

Les honoraires des membres du comité d'audit sont déterminés par le Curateur public du Québec. Actuellement, tous les membres externes reçoivent des honoraires de 500 \$ pour une réunion d'une journée complète et de 250 \$ pour une réunion d'une demi-journée. Pour la période du 1^{er} avril 2018 au 28 février 2019, le Curateur public a versé 3 500 \$ en honoraires aux membres du comité d'audit.

Question 46	Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.
--------------------	--

S/O.

Question 47	Coûts de reconduction des programmes existantes : La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2018-2019 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2019-2020. Pour chacun de ces programmes existants en 2018-2019, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2019-2020, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
--------------------	--

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 48	Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
--------------------	--

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 49	Nombre d'employés ou ETC affectés au Plan Nord en 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020.
--------------------	---

Ne concerne pas le Curateur public.

Question 50	Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020.
--------------------	---

Ne concerne pas le Curateur public.

Question 51	Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020.
--------------------	--

Ne concerne pas le Curateur public.

Question 52	Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020.
--------------------	--

Ne concerne pas le Curateur public.

Question 53	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.
--------------------	--

Ne concerne pas le Curateur public.

Question 54	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.
--------------------	---

Ne concerne pas le Curateur public.

Question 55	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.
--------------------	--

Ne concerne pas le Curateur public.

Question 56	Pour chacune des cinq dernières années, les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice pour le Curateur public.

Question 57	<p>Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 :</p> <p>a) la dépense totale (opération et capital);</p> <p>b) les grands dossiers en cours;</p> <p>c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;</p> <p>d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;</p> <p>e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.</p>
--------------------	--

Dépenses¹ 2018-2019

a) La dépense totale (opération et capital) en informatique

La dépense totale d'opération du Curateur public au 31 mars 2019 en ressources informationnelles se ventile comme suit :

- Dépenses d'opération au 31 mars 2019 :	2 135 000\$
- Salaires de fonctionnement au 31 mars 2019 :	3 167 000\$
Total des dépenses d'opération :	5 302 000\$

La dépense totale en capital du Curateur public au 31 mars 2019 pour ses investissements en ressources informationnelles se ventile comme suit :

- Projets capitalisables :	3 242 820\$
- Acquisitions :	754 180\$
Total des dépenses en capital :	3 997 000\$

b) Les grands dossiers en cours

La liste des projets en ressources informationnelles en cours au Curateur public est disponible sur le tableau de bord gouvernemental sur l'état de santé des projets.

(<http://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>).

d) Préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

e) Le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

Se référer à la réponse fournie à la **question #11** pour les informations relatives aux contrats en informatique.

¹ Dépenses réelles au 28 février 2019 auxquelles sont ajoutées les données provisoires disponibles jusqu'au 31 mars 2019.

Question 58	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2018-2019, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.)
--------------------	--

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 59	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2018-2019 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 60	Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2018-2019 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.
--------------------	---

L'information sera présentée au Rapport annuel 2018-2019 du Curateur public.

Question 61	<p>Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2018-2019 en indiquant pour chacun :</p> <ul style="list-style-type: none">a) le sujet;b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé;c) les coûts reliés à sa réalisation;d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu. <p>Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.</p>
--------------------	--

S/O.

Question 62	<p>Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant:</p> <p>a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;</p> <p>b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;</p> <p>c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.</p>
--------------------	---

a) et b) Dépense totale relative au paiement des cotisations et liste des ordres professionnels auxquels une cotisation a été versée :

	2018-2019		2017-2018	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Barreau du Québec	28	47 071 \$	0	0 \$
Chambre des notaires du Québec	3	4 752 \$	0	0 \$
Collège des médecins	3	3 501 \$	3	4 641 \$
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec	3	1 577 \$	2	901 \$
Ordre des comptables professionnels agréés	13	14 251 \$	0	0 \$
Total	50	71 152 \$	5	5 542 \$

Note : Exceptionnellement pour 2017-2018, aucune dépense n'est inscrite pour les avocats et les notaires. Ceci est dû à un changement de méthode pour rembourser les cotisations. À compter de cette année-là, les cotisations professionnelles sont d'abord payées par les avocats et notaires, et remboursées par la suite par le Curateur public, le tout en conformité avec les nouvelles orientations du Secrétariat du Conseil du trésor. Par conséquent, les cotisations 2017-2018 ont été payées par les avocats et notaires en mars 2018 et remboursées par le Curateur public en mai 2018.

Question 63	La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de la rencontre.
--------------------	--

La réponse à cette question sera transmise par le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Question 64	<p>Pour toutes les actions financées dans le cadre des actions du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020, fournir les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">a) l'objectif de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2017 et en 2018 – base annuelle (en Mt CO₂);b) le potentiel de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2020 – base annuelle (en Mt CO₂);c) le nombre total d'analyses et de projets d'implantation acceptés par le ministre;d) la réduction annuelle potentielle des projets acceptés par le ministre (en kt de CO₂);e) les investissements totaux des projets (en milliers \$);f) les aides financières totales du ministère (en milliers \$);g) le coût moyen des projets sur la durée de vie (en \$/tonne);h) le nombre d'emplois créés ou maintenus par ces investissements.
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.